



Commune de Vallon

Procès-verbal de l'assemblée communale du 26 mai 2026

Début de séance : 20 h 01

Présidence : Monsieur le Syndic, Gilles Vullième

Local : « La Chaumière »

Présence : 18 personnes, 5 membres du Conseil communal, Madame Jessica Bourgeois, Boursière communale, ainsi que Madame Carine Celato, Secrétaire communale.

Convocation : Conformément à la LCo du 25 septembre 1980, modifiée le 12 octobre 2023 – Insertion dans la Feuille Officielle n° 20 du 15 mai 2026 – Affichage au pilier public depuis le 13 mai 2026 – Distribution d'avis « Tous ménages » au village, le 15.05.2026, par le Vallon-Nouvelles n° 2 de mai 2026 – Publication sur l'application iBroye en date du 15 mai 2026 – Publication sur le site internet communal depuis le 13 mai 2026.

Tractanda :

1. Salutations et présentation du nouveau Conseil communal.
2. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2025 (ce dernier ne sera pas lu. Il est disponible sur le site internet de la commune et auprès de l'administration communale)
3. Comptes 2025 (les comptes ne seront pas lus entièrement étant disponibles sur le site internet de la Commune et auprès de l'administration communale)
 - 3.1 Comptes de fonctionnement
 - 3.2 Comptes des investissements + Bilan
 - 3.3 Rapport de la Commission financière
 - 3.4 Approbation
4. Nomination des membres des commissions pour la législature 2026-2031
 - 4.1 Nomination des membres de la Commission financière
 - 4.1.1 Proposition de candidats
 - 4.1.2 Vote
 - 4.2 Nomination des membres de la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie
 - 4.2.1 Proposition de candidats
 - 4.2.2 Vote
 - 4.3 Nomination des membres de la Commission de naturalisation
 - 4.3.1 Proposition de candidats
 - 4.3.2 Vote
5. Mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2026-2031
 - 5.1 Proposition du mode de convocation « circulaire tous ménages »
 - 5.2 Approbation
6. Révision du règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrascolaire et extrafamilial de jour (ce dernier ne sera pas lu. Il est disponible sur le site internet de la commune et auprès de l'administration communale)
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Rapport de la commission financière
 - 6.3 Approbation

7. Révision du règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) (ce dernier ne sera pas lu. Il est disponible sur le site internet de la commune et auprès de l'administration communale)
 - 7.1 Présentation
 - 7.2 Approbation
8. Divers
 - 8.1 Communications du Conseil communal
 - 8.2 Réponses aux questions de l'Assemblée communale précédente
 - 8.3 Parole aux citoyens

Scrutateurs : Monsieur Nicolas Chardonens
Madame Gabriela Bühler

Excusés : Monsieur Claude Contesse
Madame Gisèle Contesse
Monsieur Cyrille Joye
Monsieur Christian Ballaman
Monsieur Frédéric Collaud

Procès-verbal : Madame Carine Celato, Secrétaire communale

Le tractanda est approuvé, à l'unanimité, par l'Assemblée communale.

1. Salutations et présentation du nouveau Conseil communal

Chaque membre du Conseil communal élu pour la législature 2026-2031 se présente et annonce ses dicastères.

2. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2025

Monsieur Gilles Vullième, Président, précise que, comme indiqué dans le tractanda, le procès-verbal de l'Assemblée communale du 16 décembre 2025 ne sera pas lu. Il était disponible sur le site internet ainsi qu'auprès de l'administration communale.

Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur Vullième passe au vote pour l'approbation de ce dernier.

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 1

Le procès-verbal est approuvé à la majorité.

Monsieur Vullième remercie Madame Carine Celato, Secrétaire communale, pour la rédaction de ce dernier.

3. Comptes 2025 (annexe 1)

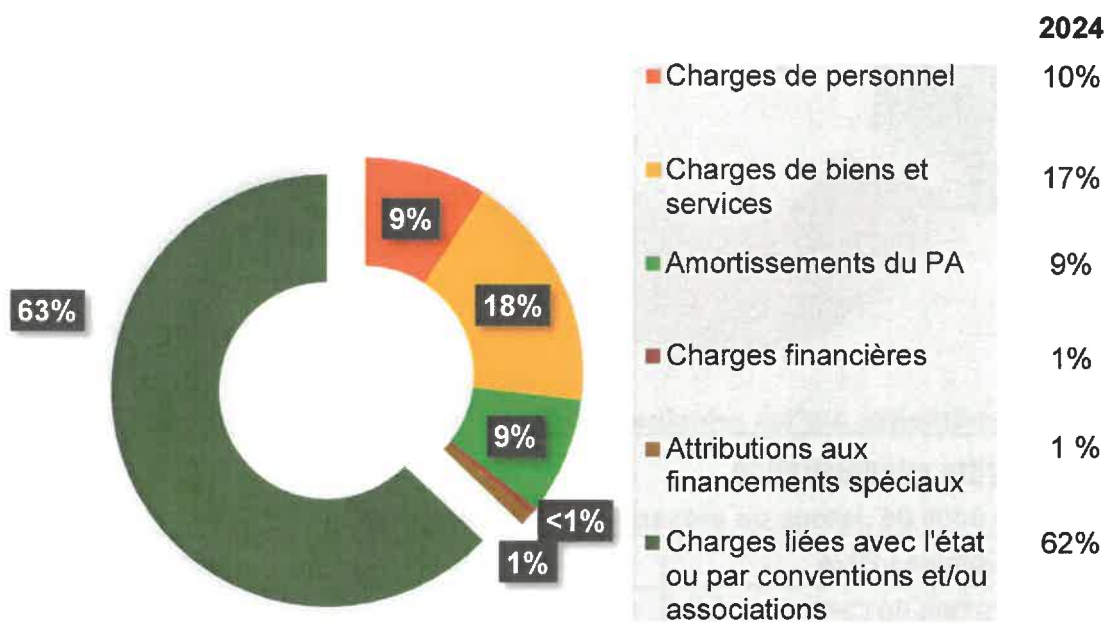
Monsieur Gilles Vullième, Président, explique qu'il va procéder à une présentation des comptes et non à une lecture détaillée. Il en présente les éléments principaux et remercie Madame Bourgeois pour son travail.

3.1 Comptes de fonctionnement

Charges principales

- Les charges du personnel de 9% (10% en 2024) : il s'agit des divers jetons de présence des commissions, salaires, cotisations AVS et AI.
- Les charges de biens et services de 18% (17% en 2024) : concernent le matériel de bureau, fournitures scolaires, matériel informatique, transport scolaire, eau, énergie, élimination des déchets, prestations externes (par exemple juridique), entretien des routes, etc.).

- L'amortissement du Patrimoine Administratif de 9% (9% en 2024) : tous les amortissements comme les routes et bâtiments administratifs.
- Les charges financières de moins de 1% (1% en 2024) : intérêts des passifs des engagements financiers (intérêts sur les emprunts).
- Les attributions aux financements spéciaux de moins de 1% (1% en 2024) : pour l'équilibre des comptes eau et épuration.
- Les charges liées de 63% (62% en 2024) : Charges liées à l'État ou par convention et/ou association.

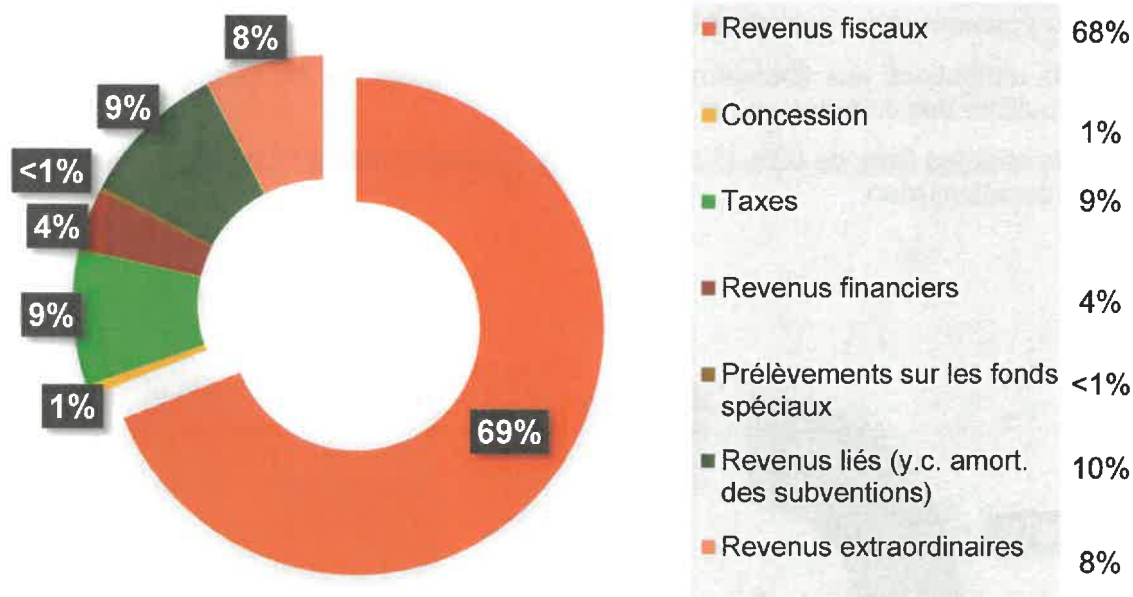


Principaux revenus

- Revenus fiscaux pour 69% (68% en 2024) : tous les impôts.
- Concession pour 1% (1% en 2024) : Gasser Ceramic pour la glaisière.
- Taxes et émoluments pour 9% (9% en 2024) : taxes et émoluments divers (par exemple les ventes de vignettes).
- Revenus financiers pour 4% (4% en 2024) : Location des terres communales, bâtiments, intérêts des liquidités et placements financiers.
- Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux pour moins de 1% (0% en 2024) : pour l'équilibre des comptes eau et épuration.
- Revenus liés pour 9% (10% en 2024) : Part à l'impôt cantonal (par exemple sur les véhicules à moteur), remboursements divers (par exemple frais de rappel et de poursuite), péréquation financière, amortissement subvention investissement.

- Revenus extraordinaires pour 8% (8% en 2024) : prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif (Fr. 187'521.—).

2024



Commentaires sur les principaux écarts et éléments explicatifs

Chapitre administration

0120.3000.00 Jetons de présence du Conseil communal :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
29'000.00 CHF	32'000.00 CHF	- 3'000.00 CHF

Commentaire : Le Conseil communal a fonctionné plusieurs mois avec quatre membres, ce qui explique l'écart constaté.

0120.3000.01 Vacations du Conseil communal :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
35'697.00 CHF	38'000.00 CHF	- 2'303.00 CHF

Commentaire : Le Conseil communal a été saisi de moins de dossiers d'envergure en 2025 et a, par ailleurs, fonctionné durant plusieurs mois avec quatre membres, ce qui explique l'écart constaté.

0210.3010.00 Salaires du personnel du secteur financier :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
28'912.15. CHF	27'200.00 CHF	1'712.15 CHF

Commentaire : Augmentation due à un ajustement de l'échelle de traitement, initialement incorrecte.

0210.3611.02 Escomptes :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
7'135.15 CHF	3'400.00 CHF	3'735.15 CHF

Commentaire : Selon le décompte d'encaissement du Service cantonal des contributions, certains contribuables s'acquittent de leurs acomptes fiscaux avant l'échéance. Conformément aux dispositions en vigueur, un escompte leur est alors accordé pour paiement anticipé. Ce rabais est imputé sur les recettes fiscales communales et a ainsi une incidence directe sur le montant net des impôts encaissés par la Commune.

0220.3113.00 Matériel informatique :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
2'830.75 CHF	500.00 CHF	2'330.75 CHF

Commentaire : Le contrat de leasing de l'imprimante-photocopieuse de l'administration étant arrivé à échéance, il a été décidé de la racheter pour un montant de Fr. 2'700.—. Cette dépense n'était pas prévue au budget.

0220.3133.00 Charges pour l'informatique :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
13'693.10 CHF	25'520.00 CHF	- 11'826.90 CHF

Commentaire : La mise en place du nouveau système informatique, Urbanus, initialement prévue en 2025, a été reportée à 2026. Ce qui a entraîné une économie sur l'exercice 2025 de Fr. 9'620.—.

0220.3636.00 Cotisations aux associations régionales :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
14'669.70 CHF	13'000.00 CHF	1'669.70 CHF

Commentaire : La cotisation relative au programme DIGI-FR, mis en place pour accompagner la digitalisation des services communaux et partiellement financée par l'Association des communes fribourgeoises, a été transférée au Canton, qui en facture désormais l'intégralité du coût.

0220.3636.01 Dons aux sociétés et associations locales :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
3'800.00 CHF	3'000.00 CHF	800.00 CHF

Commentaire : Un don extraordinaire de Fr. 1'000.— a été octroyé à la troupe de théâtre L'Activale à l'occasion de son 35ème anniversaire.

0290.3120.00 Eau, énergie, élimination déchets – Bâtiments communaux :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
9'085.40 CHF	12'000.00 CHF	- 2'914.60 CHF

Commentaire : La variation de ce poste dépend des commandes et des livraisons de mazout et de pellets au cours de l'année. Dans un souci d'optimisation et d'affinement budgétaire, une analyse de tendance sera réalisée.

0290.3120.02 Eau, énergie, élimination déchets – La Chaumière :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
4'170.60 CHF	2'000.00 CHF	2'170.60 CHF

Commentaire : La variation de ce poste dépend des commandes et des livraisons de mazout et de pellets au cours de l'année. Dans un souci d'optimisation et d'affinement budgétaire, une analyse de tendance sera réalisée.

0290.3144.00 Entretien du bâtiment administratif :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
21'975.35 CHF	5'000.00 CHF	16'975.35 CHF

Commentaire : Les travaux d'introduction liés à la mise en place de la fibre optique se sont élevés à Fr. 7'143.40. Le canal initialement utilisé, écrasé et donc inutilisable, a nécessité une intervention non prévue au budget.

Par ailleurs, le remplacement des stores à lamelles, pour un montant total de Fr. 8'433.75, a fait l'objet d'une répartition inadéquate. Un budget de Fr. 10'000.— avait été prévu au compte 2170.3144.00 « Entretien et frais des bâtiments École ». Or, le remplacement des lamelles pour le bâtiment « école » s'est élevé à Fr. 3'866.—. Le solde concerne le bâtiment « administratif ». Il aurait ainsi été nécessaire de répartir le budget entre les frais du bâtiment administratif et ceux des bâtiments scolaires lors de l'élaboration du budget 2025.

0290.3144.03 Entretien et frais appartement et bâtiment :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
10'551.70 CHF	5'000.00 CHF	5'551.70 CHF

Commentaire : Le lave-vaisselle d'un appartement étant hors d'usage, son remplacement a été nécessaire pour un montant de Fr. 2'150.—, non prévu au budget.

Par ailleurs, la rénovation urgente de deux balcons, pour un montant de Fr. 7'583.05, n'avait également pas été budgétée pour l'exercice 2025.

Chapitre Ordre et Sécurité publics, défense

1400.3611.00 Participation aux frais de service tuteur officiel :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
21'751.75 CHF	15'000.00 CHF	6'751.75 CHF

Commentaire : Ce poste constitue une charge liée, dont le montant est déterminé par l'État de Fribourg.

1400.3612.00 Frais de curatelles, rémunération des curateurs :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
6'100.00 CHF	- CHF	6'100.00 CHF

Commentaire : Aucune dépense n'avait été prévue au budget pour ce poste, dont le montant dépend du nombre de personnes sous tutelle ou curatelle domiciliées dans la Commune. À titre d'information, un montant de Fr. 5'000.— a été inscrit au budget 2026.

Chapitre Formation

2120.3111.01 Participation aux frais de transports scolaires :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
42'527.05 CHF	40'000.00 CHF	2'527.05 CHF

Commentaire : La clé de répartition convenue avec la Commune de Saint-Aubin fixe une participation annuelle de Fr. 40'000.—. Toutefois, en raison de difficultés rencontrées, liées à une indiscipline accrue, il a été nécessaire d'intervenir en mandatant une accompagnatrice dans le bus, présente d'un à plusieurs jours par semaine selon les besoins.

2170.3120.00 Eau, énergie, élimination déchets – bâtiment des écoles :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
7'236.85 CHF	10'500.00 CHF	- 3'263.15 CHF

Commentaire : La variation de ce poste dépend des commandes et des livraisons de mazout et de pellets au cours de l'année. Dans un souci d'optimisation et d'affinement budgétaire, une analyse de tendance sera réalisée.

2170.3144.00 Entretien et frais des bâtiments École :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
12'775.05 CHF	18'000.00 CHF	- 5'224.95 CHF

Commentaire : Un montant de Fr. 10'000.— avait été budgété pour le remplacement des stores des bâtiments scolaires et administratifs. Le coût effectif s'élève à Fr. 3'866.— pour le bâtiment « école » et à Fr. 8'433.75 pour le bâtiment « administratif ». Il aurait dès lors été nécessaire de répartir le budget entre ces deux postes lors de l'élaboration du budget 2025.

2180.3612.00 Participation à d'autres AES Accueil extrascolaire :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
24'000.05 CHF	38'900.00 CHF	- 14'899.95 CHF

Commentaire : Ce poste dépend de la fréquentation d'enfants domiciliés à Vallon dans d'autres structures d'accueil extrascolaire (AES). Le Conseil communal avait anticipé une possible hausse de la demande, qui ne s'est finalement pas concrétisée.

2180.3637.00 Subvention aux parents accueils extrascolaires :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
6'000.00 CHF	- CHF	6'000.00 CHF

Commentaire : Pour ces postes relatifs à l'AES, un partenariat est en place avec la Commune de Saint-Aubin, qui en assure la gestion financière. Dans un souci de transparence, les coûts de l'AES et les subventions des parents sont, depuis 2025, présentés de manière distincte.

2200.3637.00 Frais de déplacement aux cours spécialisés (logopédie, psychologie) :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
1'685.70 CHF	500.00 CHF	1'185.70 CHF

Commentaire : Lorsque les cours de logopédie ne peuvent être dispensés sur le site de l'école pendant les heures d'école, ce qui est le cas pour notre cercle scolaire, les frais de transport sont à la charge de la commune. Ceux-ci dépendent des besoins des élèves concernés et peuvent ainsi varier de manière significative d'une année à l'autre.

Chapitre Culture, sport et loisir

3290.3000.00 Jetons de présence, commission animations, culturelle et seniors :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
3'341.25 CHF	1'000.00 CHF	2'341.25 CHF

Commentaire : Cette commission a pour mandat, entre autres, l'organisation d'activités destinées aux seniors. Particulièrement active dans la vie du village, elle a engendré des coûts supérieurs aux montants initialement budgétés, qui se sont révélés sous-estimés. La commission a été constituée en mai 2024. Nous avons donc effectué une estimation.

3410.3636.00 Dons aux sociétés et associations locales - sport :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
900.00 CHF	2'000.00 CHF	- 1'100.00 CHF

Commentaire : Le sponsoring en faveur des juniors du FC Saint-Aubin / Vallon, prévu pour 2025, sera finalement versé en 2026 en raison de la transmission tardive du nombre de juniors domiciliés dans la Commune de Vallon. Pour rappel, la Commune accorde un soutien de Fr. 30.— par junior concerné.

Chapitre Santé

4330.3136.00 Service dentaire, visites médicales :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
2'826.35 CHF	1'500.00 CHF	1'326.35 CHF

Commentaire : Selon un barème établi, la Commune peut accorder des subventions pour les frais dentaires. Dès lors, ce poste dépend du nombre de demandes à traiter et peut varier d'une année à l'autre. Ce compte concerne les contrôles effectués chez des dentistes privés.

4330.3611.01 Participation coûts contrôles et soins dentaires scolaires :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
808.55 CHF	3'500.00 CHF	- 2'691.45 CHF

Commentaire : Selon un barème établi, la Commune peut accorder des subventions pour les frais dentaires. Dès lors, ce poste dépend du nombre de demandes à traiter et peut varier d'une année à l'autre. Ce compte concerne les contrôles effectués à la caravane dentaire scolaire.

Chapitre Prévoyance sociale

5451.3636.01 Subventions pour l'Accueil familial de jour (structure communale) :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
45'544.30 CHF	33'000.00 CHF	12'544.30 CHF

Commentaire : L'augmentation de la fréquentation explique l'écart par rapport au budget. En comparaison avec les comptes 2024 (Fr. 46'107.95), les charges observées apparaissent cohérentes. À titre d'information, le budget 2026 a été ajusté en conséquence.

5720.3612.00 Participation service social de la Broye :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
57'636.95 CHF	84'464.00 CHF	- 26'827.05 CHF

Commentaire : Ce poste constitue une charge liée. Selon les indications du service, les coûts avaient été surévalués lors de l'établissement du budget. La correction a été effectuée au Budget 2026.

Chapitre Trafic et télécommunication

6150.3141.00 Entretien des routes et de l'éclairage :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
7'527.45 CHF	6'000.00 CHF	1'527.45 CHF

Commentaire : Une réparation du drainage le long de la route de la Vannaz, pour un montant de Fr. 2'048.90, ainsi que l'élargissement de la patte d'oie à l'entrée du parking du 700ème, destiné à faciliter l'accès du bus scolaire, pour un montant de Fr. 1'799.95, n'avaient pas été prévus au budget.

Chapitre Protection de l'environnement et aménagement du territoire

7101.3105.00 Achats d'eau pour revente :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
32'732.30 CHF	40'000.00 CHF	- 7'267.70 CHF

Commentaire : Le solde 2024 a été faussé par l'extourne d'une provision, ce qui a conduit à une surévaluation du budget. Par ailleurs, en cas de consommation plus élevée, le prix d'achat de l'eau diminue.

7101.3143.00 Entretien du réseau d'eau :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
5'445.95 CHF	13'950.00 CHF	- 8'504.05 CHF

Commentaire : Un montant de Fr. 10'000.— avait été budgété pour le curage des conduites d'eau claire bouchées ainsi que pour un curage préventif. Le coût effectif s'élève finalement à Fr. 4'730.15. Le débouchage s'est déroulé de manière plus favorable que prévu et le curage préventif n'a pas été réalisé cette année.

7201.3143.00 Entretien des infrastructures :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
- CHF	3'000.00 CHF	- 3'000.00 CHF

Commentaire : Aucune dépense n'a été enregistrée pour ce poste.

7201.3612.00 Participation aux frais de la STEP :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
66'116.70 CHF	55'829.90 CHF	10'286.80 CHF

Commentaire : La STEP étant en fin de vie, elle est maintenue en fonctionnement dans la mesure du possible jusqu'à la mise en service de l'EPARSE. Cette situation entraîne une augmentation des besoins en maintenance et en réparations. De plus, la clé de répartition a dû être revue selon les statuts avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

7201.3612.02 Participation à la STEP régionale (EPARSE) :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
1'868.90 CHF	4'458.55 CHF	- 2'589.65 CHF

Commentaire : Ce coût, inférieur au budget, s'explique par l'arrêt des travaux consécutif à une opposition, qui a entraîné la suspension du chantier.

7301.3612.00 Participation déchetterie de Grandcour :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
47'745.80 CHF	40'000.00 CHF	7'745.80 CHF

Commentaire : L'augmentation de la quantité de déchets déposés à la déchetterie explique en partie la hausse des coûts. Par ailleurs, les frais de gardiennage sont facturés selon une méthode de calcul plus précise.

7301.4210.00 Ventes de vignettes pour poubelles : revenus

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
28'876.95 CHF	25'000.00 CHF	3'876.95 CHF

Commentaire : Cette augmentation des revenus s'explique par la croissance de la population.

7710.3130.00 Frais d'inhumations :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
3'611.50 CHF	- CHF	3'611.50 CHF

Commentaire : Selon les besoins, et en l'absence de succession, les frais d'inhumation sont à la charge de la Commune. Un cas s'est produit en 2025.

7900.3130.01 Participation au service technique intercommunal :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
18'192.25 CHF	28'000.00 CHF	- 9'807.75 CHF

Commentaire : Monsieur Federico Coca, Responsable du service technique, est facturé selon les heures effectivement réalisées. Un taux d'activité de 20% avait été prévu au budget. Toutefois, son entrée en fonction n'ayant pas eu lieu en début d'année 2025 et le volume d'heures effectuées étant inférieurs à ce taux, l'écart constaté s'explique par ces éléments.

Chapitre Économie publique**8200.3145.00 Entretien des chemins et aménagement forestier :**

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
5'662.05 CHF	5'000.00 CHF	662.05 CHF

Commentaire : Le budget prévoyait une participation de Fr. 4'000.— pour la réfection du pont du Diable ainsi que Fr. 1'000.— pour la remise en état des copeaux. Les coûts effectifs se sont finalement élevés à Fr. 5'000.— pour le pont du Diable et à Fr. 1'362.05 pour les copeaux. De plus, le montant de Fr. 700.— récolté auprès des propriétaires a été déduit des charges.

8200.4631.00 Subvention cantonale « Réserve forestière » : revenus

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
3'325.00 CHF	- CHF	3'325.00 CHF

Commentaire : Ce montant correspond à la subvention versée par le Canton en contrepartie de l'intégration de notre parcelle forestière, située sur le territoire de la Commune de Gletterens, au projet de réserve.

Chapitre Finances et impôts**9100.4000.00 Impôts sur le revenu des personnes physiques :**

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
1'040'110.90 CHF	1'023'700.00 CHF	16'410.90 CHF

Commentaire : Les impôts ordinaires ont été comptabilisés selon les acomptes d'impôts facturés par le service cantonal des contributions. Il ressort des discussions avec l'organe de révision que ce montant est potentiellement sous-évalué, car celui-ci ne tient pas compte des éventuels soldes à recevoir concernant l'année fiscale 2025 qui seront connus lorsque les avis de taxations 2025 seront délivrés.

Dès lors, la question pourrait se poser de savoir si le Conseil communal a sous-estimé les revenus fiscaux. Cette interrogation a été soulevée par la commission financière auprès de l'organe de révision. Celui-ci a toutefois répondu par la négative, en rappelant que le risque devant impérativement être évité en matière de gestion financière est celui d'une surestimation des revenus fiscaux. Il convient ainsi d'adopter une approche prudente, quitte à sous-évaluer légèrement les recettes dans une marge considérée comme tolérable.

Selon l'organe de révision, la marge de prudence appliquée par le Conseil communal demeure pleinement acceptable. L'organe a néanmoins transmis une méthodologie complémentaire permettant au Conseil communal d'affiner à l'avenir ses estimations fiscales afin de réduire cette marge de prudence tout en évitant le risque d'une surestimation des revenus.

Il convient également de relever que l'estimation des recettes fiscales demeure un exercice particulièrement délicat pour une petite commune, dans la mesure où les mouvements de contribuables peuvent avoir un impact significatif sur les revenus communaux. C'est notamment sur cette réalité que le Conseil communal s'est appuyé lorsqu'il a proposé une augmentation limitée à cinq points d'impôt, en partant de l'hypothèse que l'arrivée de nouveaux contribuables permettrait de maintenir l'équilibre financier de la Commune.

9100.4001.00 Impôts sur la fortune des personnes physiques :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
68'394.15 CHF	89'800.00 CHF	- 21'405.85 CHF

Commentaire : Les impôts ordinaires ont été comptabilisés selon les acomptes d'impôts facturés par le service cantonal des contributions. Il ressort des discussions avec l'organe de révision que ce montant est potentiellement sous-évalué, car celui-ci ne tient pas compte des éventuelles soldes à recevoir concernant l'année fiscale 2025 qui seront connus lorsque les avis de taxations 2025 seront délivrés.

9100.4000.10 Impôt sur le revenu des personnes physiques – années précédentes :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
70'347.75 CHF	- CHF	70'347.75 CHF

Commentaire : L'impôt sur les revenus des personnes physiques des années précédentes n'est pas porté au budget selon les directives du service des communes.

9100.4001.10 Impôts sur la fortune des personnes physiques – années précédentes :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
39'378.00 CHF	- CHF	39'378.00 CHF

Commentaire : L'impôt sur les revenus des personnes physiques des années précédentes n'est pas porté au budget selon les directives du service des communes.

9100.4000.20 Rappel d'impôts sur le revenu des personnes physiques :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
27'118.20 CHF	- CHF	27'118.20 CHF

Commentaire : Ce poste relève des impôts dits extraordinaires et demeure difficile à budgétiser en raison des variations importantes d'une année à l'autre. En l'absence d'indications concrètes, il est prudent de ne pas inscrire de montant au budget afin d'éviter toute surestimation des revenus.

9100.4000.30 Impôts sur les prestations en capital :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
78'150.70 CHF	17'700.00 CHF	60'450.70 CHF

Commentaire : Pour ce poste, l'estimation des revenus demeure délicate. Le budget a dès lors été établi de manière prudente. L'impôt extraordinaire est impossible à prévoir. Nous faisons une moyenne sur les dernières années.

9100.4010.00 Impôts sur le bénéfice des personnes morales :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
42'083.05 CHF	25'800.00 CHF	16'283.05 CHF

Commentaire : Les entreprises établies dans la Commune semblent se porter favorablement et ont réalisé des bénéfices supérieurs à ceux initialement estimés.

9100.4010.10 Impôts sur le bénéfice des personnes morales – années précédentes :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
47'259.70 CHF	- CHF	47'259.70 CHF

Commentaire : L'impôt sur les revenus des personnes morales des années précédentes n'est pas porté au budget selon les directives du service des communes.

9101.4021.00 Contribution immobilière :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
150'654.70 CHF	145'800.00 CHF	4'854.70 CHF

Commentaire : La facturation 2025 n'ayant pas pu être entièrement réalisée en raison d'une surcharge de travail liée à la migration du système informatique, le solde sera facturé en 2026. De plus, des mouvements au registre foncier retardent la facturation aux propriétaires.

9101.4022.00 Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
72'576.00 CHF	49'400.00 CHF	23'176.00 CHF

Commentaire : Ce poste relève des impôts dits extraordinaires et demeure difficile à budgéter. La pratique consiste à établir une moyenne sur les trois dernières années, compte tenu des fortes fluctuations possibles.

9101.4023.00 Impôt sur les mutations :

Comptes 2025	Budget 2025	Écart
4'769.25 CHF	65'420.00 CHF	- 60'650.75 CHF

Commentaire : Ce poste relève des impôts dits extraordinaires et demeure difficile à budgéter. La pratique consiste à établir une moyenne sur les trois dernières années, compte tenu des fortes fluctuations possibles.

Les comptes 2025 en Bref

Nous avons un résultat, selon le budget 2025, avec un déficit de Fr. 46'591.

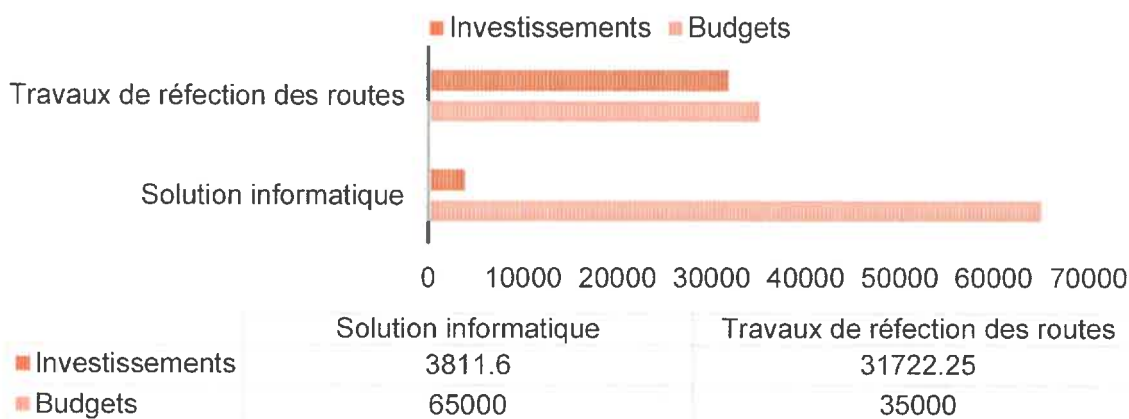
Il y a eu des charges économisées pour Fr. 38'040.— et des revenus supplémentaires pour Fr. 265'250.—. Nous arrivons donc avec un résultat, selon les comptes 2025, avec un bénéfice de Fr. 256'699.—.

Si nous prenons un peu de recul dans l'analyse des comptes communaux, nous constatons qu'avant l'introduction du modèle comptable MCH2, la Commune de Vallon clôturait régulièrement ses exercices avec des bénéfices avoisinant les Fr. 200'000.—. Toutefois, sous le régime MCH1, il était possible d'effectuer des amortissements supplémentaires. La Commune utilisait alors cette possibilité afin de ramener le résultat final à un bénéfice plus modeste, généralement situé entre Fr. 10'000.— et Fr. 20'000.—.

Ces sur-amortissements ont eu pour conséquence de réduire progressivement le niveau d'endettement communal, permettant ainsi à Vallon de conserver une dette relativement faible au fil des années. Dès lors, avec l'entrée en vigueur de MCH2, qui encadre beaucoup plus strictement la pratique des amortissements, les résultats comptables apparaissent désormais de manière plus élevée et reflètent davantage la réalité financière effective de la Commune.

Par ailleurs, lorsque nous additionnons l'ensemble des revenus considérés comme « extraordinaires », nous arrivons à un montant total de Fr. 267'730.35. Cet élément permet également de mieux contextualiser le résultat particulièrement favorable de l'exercice 2025.

3.2 Comptes des investissements + Bilan



Compte des Investissements

En 2025, deux investissements ont débuté et sont toujours en cours.

Un premier investissement concernant la réfection des routes. Il reste encore une facture ouverte que nous attendons de recevoir pour clôturer cet investissement.

Le second pour le changement du système informatique qui a débuté en 2025 mais, en raison du go-live repoussé, la majeure partie de la facturation sera en 2026.

Bilan

Le bilan de la Commune de Vallon au 31 décembre 2025 présente une situation financière globalement saine et stable.

Le premier élément à relever est le résultat annuel positif de Fr. 256'699.—. Ce bénéfice permet de renforcer les capitaux propres de la Commune et démontre une gestion prudente des finances communales. Le capital propre continu atteint désormais près de Fr. 1,75 million de résultats cumulés. Cela offre à la Commune une marge de manœuvre intéressante pour faire face à d'éventuels imprévus ou futurs investissements.

Concernant les liquidités, la Commune conserve une situation stable avec plus de Fr. 427'000.— de disponibilités. Cela signifie que la trésorerie permet d'assumer les charges courantes sans difficulté particulière.

Les créances restent relativement élevées. Celles-ci concernent principalement les décomptes fiscaux encore ouverts. Il est important de rappeler que cette situation est fréquente dans les finances communales, les taxations définitives intervenant souvent plusieurs années après les acomptes perçus.

Le patrimoine administratif demeure conséquent avec plus de Fr. 3,2 millions d'actifs. Ce montant représente principalement les infrastructures communales, telles que les bâtiments publics, les routes, les réseaux d'eau ainsi que les différents équipements appartenant à la Commune. Cela reflète les investissements réalisés au fil des années au service de la population.

Du côté du passif, l'endettement communal reste maîtrisé. Les emprunts diminuent légèrement par rapport à l'exercice précédent grâce aux amortissements et remboursements effectués durant l'année. Cette évolution est positive et démontre que la Commune poursuit une gestion responsable de sa dette.

Enfin, les financements spéciaux liés notamment à l'eau potable et au traitement des eaux usées restent stables et permettent d'assurer le financement spécifique de ces services conformément aux exigences légales.

Dans son ensemble, le bilan 2025 reflète donc une commune disposant :

- d'une situation financière solide ;
- d'un niveau de liquidités satisfaisant ;
- d'un endettement maîtrisé ;
- d'un patrimoine communal important ;
- ainsi que de fonds propres renforcés par le résultat positif de l'exercice.

3.3 Rapport de la commission financière (annexe 2)

Monsieur Gilles Vullième, Président, donne la parole à Monsieur Pierre-André Fragnière, membre de la commission financière, pour la lecture du rapport. Monsieur Fragnière remercie Monsieur Vullième et procède à la lecture dudit document.

Monsieur Vullième met le rapport ainsi que les comptes en discussion.

Aucune question ou remarque n'est formulée. Monsieur Vullième soumet dès lors les comptes au vote.

3.4 Approbation

Monsieur Vullième passe maintenant au vote pour l'approbation des comptes.

Comptes de fonctionnement

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Les comptes de fonctionnement sont approuvés à l'unanimité.

Comptes des investissements et bilan

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Les comptes des investissements et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

4. Nomination des membres des commissions pour la législature 2026-2031

4.1 Nomination des membres de la commission financière

4.1.1 Proposition de candidats

Le Conseil communal propose les candidats suivants :

- Monsieur Vincent Léchenne ;
- Madame Déborah Moser ;
- Monsieur Thierry Roth ;
- Monsieur Eric Schlüchter ;
- Monsieur Pierre-André Fragnière.

4.1.2 Vote

Aucune remarque n'étant formulée, les 5 candidats proposés sont élus par applaudissements.

4.2 Nomination des membres de la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie

4.2.1 Proposition de candidats

Le Conseil communal propose les candidats suivants :

- Monsieur Cyrille Joye ;
- Monsieur Florian Moser ;
- Monsieur Sébastien Meier ;
- Monsieur Frédéric Collaud.

4.2.2 Vote

Aucune remarque n'étant formulée, les 4 candidats proposés sont élus par applaudissements.

4.3 Nomination des membres de la commission de naturalisation

4.3.1 Proposition de candidats

Monsieur Gilles Vullième, Président, explique que Madame Cécilia Audergon ne souhaite pas renouveler son mandat au sein de la commission de naturalisation pour la nouvelle législature et demande si une personne présente serait intéressée à la remplacer.

Madame Isabelle Guerry indique être intéressée.

Le Conseil communal propose donc les candidats suivants :

- Madame Gabriela Bühler ;
- Madame Marie-Christine Marchand ;
- Madame Marie-Thérèse Diaz Youakim ;
- Monsieur Claude Wessel ;
- Madame Isabelle Guerry.

4.3.2 Vote

Aucune remarque n'étant formulée, les 5 candidats proposés sont élus par applaudissements.

5. Mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2026-2031

5.1 Proposition du mode de convocation « circulaire tous ménages »

Monsieur Gilles Vullième, Président, explique qu'en début de législature l'Assemblée communale doit se déterminer sur le mode de convocation des Assemblées communales. Circulaire tous ménage ou convocation individuelle. Il propose de continuer de procéder aux convocations par le biais de « circulaire tous ménage ».

Aucune question ou remarque n'étant formulée, Monsieur Vullième passe au vote.

5.2 Approbation

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le mode de convocation « circulaire tous ménages » est approuvé à l'unanimité.

6. Révision du règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrascolaire et extrafamilial de jour

Monsieur Gilles Vullième, Président, précise que, comme indiqué dans le tractanda, le document ne sera pas lu. Il était disponible sur le site internet ainsi qu'auprès de l'administration communale.

6.1 Présentation

Madame Michèle Wilbert, Conseillère communale, explique que le règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrascolaire et extrafamilial de jour a dû être renouvelé en raison de l'ouverture d'une nouvelle crèche pour la région, à Saint-Aubin.

Avec l'introduction des nouveaux tarifs, le coût journalier indiqué dans le règlement a dû être adapté de Fr. 120.— à Fr. 140.—. Cela permet également à notre règlement de s'adapter aux nouvelles structures d'accueil qui ouvriraient dans la région.

Par ailleurs, ce nouveau règlement précise que la Commune subventionne également d'autres structures d'accueil que celles disponibles sur notre territoire, à condition qu'il n'y ait plus de places disponibles localement. Cette priorisation des structures locales était déjà appliquée mais cette notion n'était pas précisée dans l'ancien règlement.

Un règlement d'application est également mis en place. Ce dernier, quant à lui, présente les différentes grilles tarifaires applicables aux différents lieux d'accueil.

Au vu des éléments présentés, le Conseil communal prie l'Assemblée communale de bien vouloir accepter cette révision du règlement.

6.2 Rapport de la Commission financière (annexe 3)

Monsieur Gilles Vullièrne, Président, passe la parole à Monsieur Pierre-André Fragnière, membre de la commission financière, pour la lecture du rapport.

Monsieur Fragnière procède à la lecture du document.

Aucune remarque étant formulée, Monsieur Vullièrne passe au vote.

6.3 Approbation

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

La révision du règlement communal concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrascolaire et extrafamilial de jour est approuvée à l'unanimité.

7. Révision du règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES)

Monsieur Gilles Vullièrne, Président, précise que, comme indiqué dans le tractanda, le document ne sera pas lu. Il était disponible sur le site internet ainsi qu'auprès de l'administration communale.

Il passe la parole à Madame Michèle Wilbert, Conseillère communale.

7.1 Présentation

Madame Michèle Wilbert, Conseillère communale, explique que le règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) a également dû être mis à jour suite à l'introduction d'un nouveau logiciel d'inscription, « Mon Portail ».

Ce système permet aux parents d'inscrire leur enfant ou de signaler une absence de manière beaucoup plus pratique. De plus, avec ce nouveau fonctionnement, les parents doivent désormais payer à l'avance et le montant des frais quotidiens est directement déduit du solde disponible. Ce qui élimine les problèmes de retard de paiement.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal prie l'Assemblée communale de bien vouloir accepter cette révision du règlement.

Monsieur Nicolas Chardonnens demande une explication quant à la terminologie sur les articles 6 et 7 entre la suspension ou l'exclusion d'accueil en cas de non-paiement. Il demande un cas concret afin de connaître la nuance.

Selon la compréhension de Monsieur Gilles Vullièrne, la suspension est pour une durée déterminée alors que l'exclusion est définitive.

La question de Monsieur Chardonnens concerne plus précisément l'article 6, alinéa 4, qui indique « *En cas de non-paiement des prestations et après la procédure de rappel restée sans suite, l'enfant sera suspendu (exclu) automatiquement* ». Madame Isabelle Guerry, reprend le dossier, comme elle l'avait traité en grande partie. Il s'avère effectivement que le mot « exclu », entre parenthèse, était à supprimer.

Il est donc décidé de tenir compte de la remarque de Monsieur Chardonnens et le mot (*exclu*) sera supprimé à l'article 6, alinéa 4.

Aucune autre remarque n'étant formulée, Monsieur Vullièrne propose de passer au vote, avec la proposition de modification.

7.2 Approbation

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

La révision du règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) est approuvée à l'unanimité.

8. Divers

8.1 Communications du Conseil communal

Monsieur Gilles Vullièrne, Président, donne la parole à Monsieur Simon Baechler, Conseiller communal, au sujet de l'AIRPG et du Tir en campagne.

AIRPG :

Monsieur Baechler explique avoir participé à sa première séance du CoDir de l'AIRPG. Il en ressort les points suivants :

- Une discussion a eu lieu au sujet du nouveau pont qui est prévu à Saint-Aubin.
- Actuellement, ils finissent la partie de Vully-les-Lacs et Saint-Aubin.
- Sur les Communes de Vallon et Missy, ils continuent à faire les premiers enlèvements de terre et finalisent le lit.
- Une question reste en suspens concernant la terre végétale. En effet, des analyses de sol supplémentaires seront effectuées car il y a un désaccord sur la manière de procéder et la quantité de terre végétale à mettre. Ceci afin de ne pas dégrader la qualité de la terre.

Tir en campagne :

Il rappelle que le Tir en campagne a lieu ce week-end à Vallon et explique que les derniers préparatifs avancent bien. La manifestation a déjà pu accueillir une cinquantaine de tireurs le week-end passé pour le tir avancé. Il présente également le programme.

Monsieur Gilles Vullièrne, Président, rappelle également le pique-nique intergénérationnel qui aura lieu le 7 juin 2026. Ce dernier est organisé par la commission animation, culturelle et seniors. Les inscriptions sont à transmettre à l'Administration communale jusqu'au 29 mai 2026.

8.2 Réponses aux questions de l'Assemblée communale précédente

Monsieur Gilles Vullièrne, Président, revient sur les questions de l'Assemblée communale précédente afin d'apporter des précisions à deux questions pour lesquelles une réponse partielle avait été donnée.

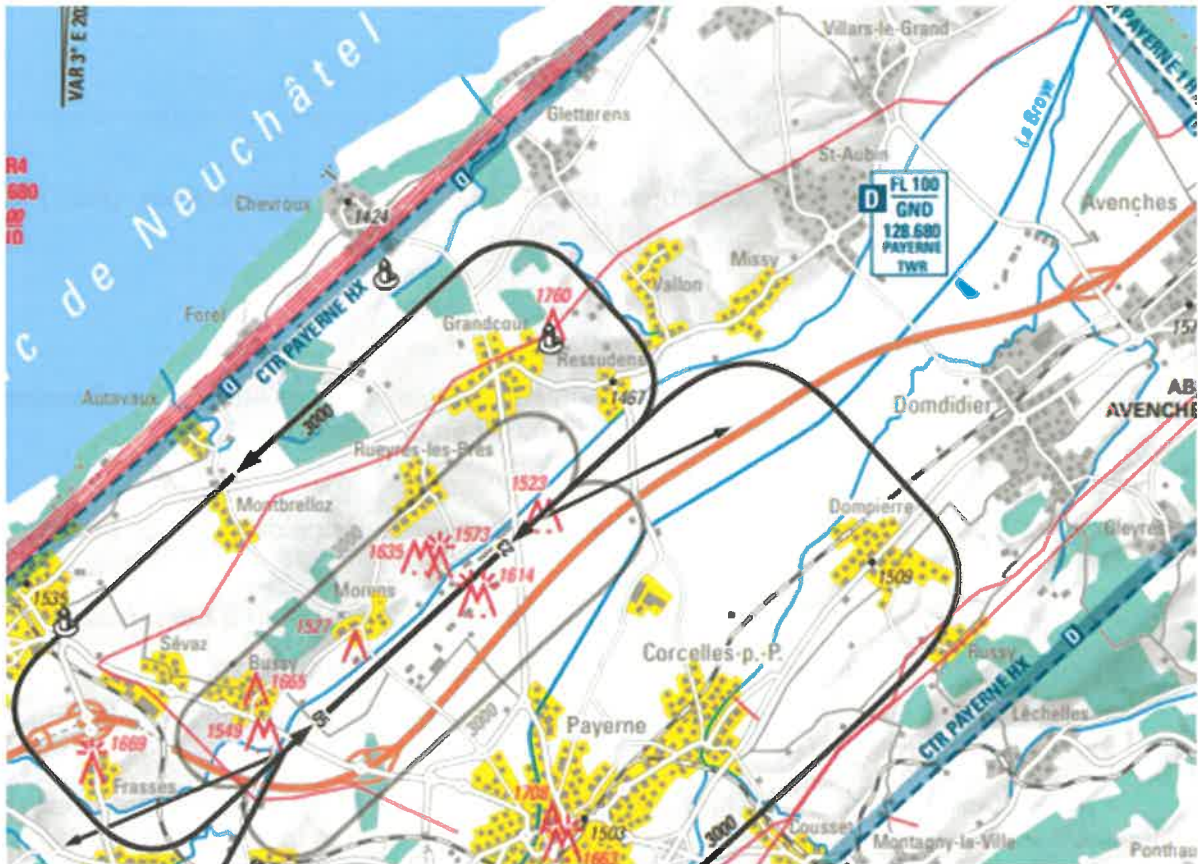
EPARSE :

Monsieur Vullième explique qu'il s'agit d'une association intercommunale, régie par la loi sur les Communes. Il y a deux assemblées par année durant lesquelles les membres votent sur les comptes et les budgets. Une entreprise supervise le tout afin de contrôler les dépenses et le respect des budgets.

Décollage et atterrissage des avions :

Pour ce point, Monsieur Vullième passe la parole à Monsieur Eric Schlüchter, contrôleur aérien.

Monsieur Schlüchter présente le plan des couloirs aériens civils, car la carte militaire est confidentielle.



Il explique que ce plan a été élaboré dans le but d'éviter de survoler directement le village de Ressudens. Le sens des décollages et atterrissages est programmé afin d'assurer une équitabilité maximale des villages alentours. Cependant, en fonction du vent, des modifications peuvent être demandées et, dans les faits, être plus proche d'un 60/40 que du 50/50 souhaité. Toutefois, le personnel en charge fait son maximum afin de limiter le bruit pour les riverains.

Les vols civils sont gérés par l'entreprise swiss aérople SA, dépendant de la Coreb. Des autorisations ont été accordées l'année passée afin que des vols puissent avoir lieu plus tard le soir et en week-end.

Madame Alexandra Collaud demande si des subventions pour l'insonorisation des bâtiments, en vue de l'arrivée des nouveaux avions, sont proposées. Elle habite à Carignan et indique avoir mesuré un niveau sonore de 100 décibels. Monsieur Vullième répond que le DDPS avait fait une courbe de sonorisation et que, selon cette dernière, la Commune de Vallon n'aurait pas de bâtiment soumis à plus de 65 décibels, niveau sonore donnant droit à des subventions pour des travaux d'insonorisation.

Monsieur Vullième indique à Madame Collaud que, dans son cas, il serait préférable de faire opposition à la mise à l'enquête de la Confédération.

8.3 Parole aux citoyens

Monsieur Claude Wessel explique avoir remarqué que des gros blocs de pierre ont été déposés au bout de la route de la Chaumière et demande ce qu'il en est. Monsieur Vincent Contesse, Conseiller communal, explique que ces blocs sont destinés à empêcher le stationnement de véhicules sur l'ancien puit, pour des raisons de sécurité.

En effet, il avait été constaté que des véhicules se parquaient régulièrement à cet endroit. Le propriétaire étant responsable de la sécurité de son terrain, la Commune avait prévenu la gérance qui a fait le nécessaire de cette façon.

Monsieur Wessel indique que, selon lui, ce n'est pas très beau. Cependant, selon Monsieur Contesse, la Commune n'a pas de pouvoir là-dessus s'agissant d'aménagement extérieur non soumis à préavis communal.

Monsieur Nicolas Chardonnens s'interroge sur le choix de la date de l'Assemblée en coïncidence avec les préparatifs du Tir en campagne et regrette le nombre de personnes qui ne peuvent être présentes. Monsieur Vullième explique les restrictions et délais soumis aux Communes pour la tenue des Assemblées communales.

Monsieur Chardonnens demande également des nouvelles quant à la construction de l'école à Saint-Aubin. Monsieur Vullième explique qu'un projet a été validé et qu'une exposition ouverte au public a eu lieu. L'Exécutif communal attend maintenant des informations sur la suite du dossier. Il peut déjà dire qu'une prévision pour une rentrée en 2030 ou 2031 est envisagée. Monsieur Vullième indique que le Conseil communal va faire le nécessaire afin d'obtenir des informations supplémentaires et reprendra contact avec Monsieur Nicolas Chardonnens.

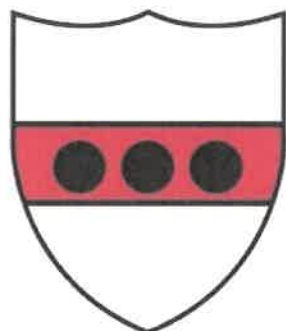
La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée pour leur participation ainsi que leur confiance et les invite à partager le verre de l'amitié.

Il est 21 h 29 lorsque Monsieur le Président clôt cette assemblée.

La Secrétaire :  Le Président : 

C. Celato  G. Vullième

The seal of the Commune of Vallon-les-Bains is circular, featuring a shield with three blue dots, a star, and the text 'COMMUNE' at the top and '1565 VALLON / FR' at the bottom.



COMMUNE DE VALLON

RAPPORT ANNUEL

2025



COMMUNE DE VALLON ANNEXE 0 DES COMPTES 2025

a) Les règles appliquées (MCH2)

Les comptes 2025 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo) du 22.03.2018 (entrée en vigueur le 01.01.2022), à l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14.10.2019 (entrée en vigueur le 01.01.2022), au règlement des finances (RFin), ainsi qu'aux directives reçues du Service des Communes du Canton de Fribourg (SCom) et aux recommandations éditées par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

Le nouveau règlement communal des finances ainsi que le nouveau règlement d'exécution du règlement communal des finances, entrés tous deux en vigueur au 01.01.2022, sont disponibles sur le site internet de la Commune www.vallon.ch.

b) Présentation des comptes annuels

La présentation des comptes fournit une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (article 39 LFCo). Les actifs et passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur », conformément aux articles 43, 44 et 45 LFCo pour les éléments des patrimoines financier et administratif.

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les annexes aux comptes annuels (article 13 LFCo).

Le compte de résultats présente les charges et les revenus des activités courantes de la Commune ; le compte des investissements présente les dépenses et les recettes des réalisations à moyen et long terme de la Commune (articles 15 & 16 LFCo).

Le nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), prévu pour l'ensemble des Communes du Canton (article 13 LFCo), est appliqué depuis l'exercice 2022.

Les investissements sont attribués au patrimoine financier (PF) ou au patrimoine administratif (PA) selon leur utilisation.

Le patrimoine administratif est évalué à sa valeur d'acquisition, puis les amortissements sont cumulés dans un compte correct d'actif en négatif, selon les taux appliqués.

Dorénavant les investissements sont activés à partir d'un montant de CHF 20'000.-. En-dessous de ce seuil, ils sont portés au compte de résultats.

S'agissant du 4ème exercice comptable sous le régime MCH2, les comptes peuvent dès lors être comparés à l'année précédente ainsi qu'au budget. Toutefois, le plan comptable ayant été étoffé lors des précédents exercices à des fins de clarté, une comparaison précise au budget et comptes de l'année précédente peut parfois être encore compromise.

Vous trouverez ci-après les documents officiels suivants :

- le bilan du 01.01.2025 au 31.12.2025, comparé au bilan 2024
- les comptes de résultats 2025, comparés au budget 2025 et comptes 2024
- les comptes d'investissements 2025, comparés au budget 2025 et comptes 2024
- les comptes par natures de résultats 2025, comparés au budget 2025 et comptes 2024
- les comptes par natures d'investissements 2025, comparés au budget 2025 et comptes 2024
- le tableau des flux de trésorerie
- les annexes (qui font partie intégrante des comptes) :
 - Annexe 0 : le présent document
 - Annexe 1 : les listes des taux d'amortissements appliqués (fournis par le Scom)
 - Annexe 2 : l'état du capital propre
 - Annexe 3 : Liste des engagements hors bilan
 - Annexe 4 : le tableau des immobilisations
 - Annexe 5 : les indicateurs financiers

c) Réserves de réévaluation des patrimoines administratif et financier

La réserve liée à la réévaluation du patrimoine administratif a été constituée et amortie une première fois en 2022. Voici le détail des opérations liées à au compte (29500.00) depuis sa constitution au 01.01.2022 :

01.01.2022 Réévaluation du patrimoine administratif : **CHF 1'875'210**

31.12.2022 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08
31.12.2023 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08
31.12.2024 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08
31.12.2025 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08

Projection des amortissements futurs

31.12.2026 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08
31.12.2027 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08
31.12.2028 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08
31.12.2029 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08
31.12.2030 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08
31.12.2031 Prélèvement sur la réserve (augmente le résultat)	- CHF 187'521.08

Pour information, la réserve de réévaluation du patrimoine financier a été virée en 2022 en un bloc à la fortune.

Aussi, la situation du capital propre (fortune) est la suivante (compte 29990.00) :

01.01.2025 Résultats cumulés des années précédentes	CHF	1'575'834.78
31.12.2025 Virement du résultat de l'exercice précédent	CHF	172'609.89
31.12.2025 Solde des résultats cumulés des années précédentes	CHF	1'748'444.67

d) Fonds spéciaux pour l'eau potable et les eaux usées

Voici la situation de ces réserves :

EAU POTABLE : Fonds spécial pour le maintien de la valeur (FSMV)

29001.00 Fonds spécial pour le maintien de la valeur au 01.01.2025	CHF	38'472.96
--	-----	-----------

29001.00 Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2025	CHF	38'472.96
--	-----	-----------

EAU POTABLE : Fonds spécial pour l'équilibre du compte (FSEC)

29001.01 Solde fonds spécial équilibre du compte au 01.01.2025	CHF	125'227.29
--	-----	------------

+ Attribution 2025 pour l'équilibre du compte	CHF	22'253.98
---	-----	-----------

29001.01 Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2025	CHF	147'481.27
--	-----	------------

EAUX USEES : Fonds spécial pour le maintien de la valeur (FSMV)

29002.00 Fonds spécial pour le maintien de la valeur au 01.01.2025	CHF	85'078.95
--	-----	-----------

29002.00 Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2025	CHF	85'078.95
--	-----	-----------

EAUX USEES : Fonds spécial pour l'équilibre du compte (FSEC)

29002.01 Solde fonds spécial équilibre du compte au 01.01.2025	CHF	127'933.87
--	-----	------------

- Prélèvement 2025 pour l'équilibre du compte	CHF	- 8'604.06
---	-----	------------

29002.01 Solde fonds spécial maintien de la valeur au 31.12.2025	CHF	119'329.81
--	-----	------------

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
1	ACTIF	5'097'910.65		5'172'780.17			
10	Patrimoine financier (PF)	1'731'733.89		1'650'289.06			
100	Disponibilités et placements à court terme	427'584.19		433'986.62			
1000	Caisse	4'180.80		4'495.65			
10000.00	Caisse	4'180.80		4'495.65			
1001	Poste	153'852.82		189'197.43			
10010.00	PostFinance	149'703.26		184'183.13			
10010.10	Postfinance, caisse	4'149.56		5'014.30			
1002	Banque	268'892.57		240'293.54			
10020.00	Raiffeisen, compte courant	268'892.57		240'293.54			
1004	Cartes de débits et de crédits	658.00					
10040.00	Encaissements par cartes de débits et de crédits	658.00					
101	Créances	766'850.62		689'155.35			
1010	Créances résultant de livraisons de prestations en	51'944.32		77'675.40			
10100.00	Débiteurs	81'839.32		77'675.40			
10100.99	Du croire	30'000.00					
10101.00	Créances résultant de l'impôt anticipé	105.00					
1011	Comptes courants avec tiers	98'832.00		6'448.15			
10110.00	Compte courant avec l'Etat de Fribourg	98'832.00		6'448.15			
1012	Créances fiscales	616'074.30		605'031.80			
10120.14	Décompte Impôts communaux 2014	351.30		1'402.35			
10120.16	Décompte Impôts communaux 2016	4'473.30		6'779.05			
10120.17	Décompte Impôts communaux 2017	287.55		351.35			
10120.18	Décompte Impôts communaux 2018	1'988.00		3'021.40			
10120.19	Décompte Impôts communaux 2019	2'892.70		5'421.50			
10120.20	Décompte Impôts communaux 2020	5'360.45		5'236.80			
10120.21	Décompte Impôts communaux 2021	6'452.10		16'460.40			
10120.22	Décompte Impôts communaux 2022	5'441.80		33'621.20			
10120.23	Décompte Impôts communaux 2023	46'777.35		180'559.85			
10120.24	Décompte Impôts communaux 2024	179'405.00		352'177.90			
10120.25	Décompte Impôts communaux 2025	362'644.75					

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
102	Placements financiers à court terme	6'581.53		6'566.24			
1020	Prêts à courts termes	6'581.53		6'566.24			
10200.00	Compte épargne Raiffeisen	6'581.53		6'566.24			
104	Actifs de régularisation	160'717.55		150'580.85			
1041	Charges de biens, services et autres charges d'exp	104'541.95		103'592.40			
10410.00	Régularisation charges de biens, services et autres charges d'exploitation	104'541.95		103'592.40			
1042	Impôts (nature 40)	56'175.60		46'988.45			
10420.00	Régularisation impôts	56'175.60		46'988.45			
108	Immobilisations corporelles PF	370'000.00		370'000.00			
1080	Terrains PF	370'000.00		370'000.00			
10800.00	Terrain agricole communal	370'000.00		370'000.00			
14	Patrimoine administratif (PA)	3'366'176.76		3'522'491.11			
140	Immobilisations corporelles PA	3'257'526.46		3'412'921.41			
1401	Routes et voies de communications PA	803'439.10		863'557.50			
14010.00	Routes et trottoirs	1'552'645.05		1'552'645.05			
14010.99	Amortissements cumulés Routes et voies de communications PA	749'205.95-		689'087.55-			
1403	Autres ouvrages de génie civile PA	666'307.90		683'732.65			
14030.00	Ouvrages de génie civil	47'243.45		47'243.45			
14030.99	Amortissements cumulés "Ouvrage de génie civil"	41'574.50-		39'684.75-			
14031.00	Approvisionnement en eau	722'828.70		722'828.70			
14031.99	Amortissements cumulés Approv. En eau	106'700.00-		94'588.85-			
14032.00	Traitement des eaux usées	68'477.20		68'477.20			
14032.99	Amortissements cumulés Traitements des eaux usées	23'966.95-		20'543.10-			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
1404	Bâtiments PA	1'744'772.81		1'852'025.46			
1404.00	Bâtiment La Chaumière	1'052'138.25		1'052'138.25			
1404.01	Bâtiment La Buvette	359'217.61		359'217.61			
1404.02	Bâtiment Ecole (salles de classes + appartements)	677'912.15		708'580.35			
1404.03	Bâtiment Administratif	126'502.65		126'502.65			
1404.04	Bâtiment Abri PC	37'500.00		37'500.00			
1404.05	Bâtiment Feu	442'526.65		442'526.65			
1404.08	Bâtiment ciblerie	49'005.15		49'005.15			
1404.12	Pavillon scolaires (container)	252'997.45		252'997.45			
1404.90	Amortissements cumulés "Bâtiment Chaumière"	391'963.45-		359'822.85-			
1404.91	Amortissements cumulés "Bâtiment La Buvette"	89'021.70-		77'479.55-			
1404.92	Amortissements cumulés "Bâtiment Ecole et appartements"	347'602.35-		355'141.40-			
1404.93	Amortissements cumulés "Bâtiment administratif"	67'120.90-		60'150.80-			
1404.94	Amortissements cumulés "Bâtiment Abri PC"	22'500.00-		20'625.00-			
1404.95	Amortissements cumulés "Bâtiment feu et édilité"	273'095.55-		259'819.75-			
1404.96	Amortissements cumulés "Pavillon scolaire container"	33'699.30-		16'849.65-			
1404.98	Amortissements cumulés "Bâtiment ciblerie"	26'023.65-		26'553.65-			
1406	Biens meubles PA	11'284.40		13'605.80			
1406.01	Mobilier, machines	18'777.90		30'344.90			
1406.02	Matériel informatique	4'542.80		4'542.80			
1406.91	Amortissements cumulés "Machines et mobiliers"	7'493.40-		17'647.60-			
1406.92	Amortissements cumulés "Matériel et logiciel informatique"	4'542.90-		3'634.30-			
1407	Installations en constructions PA	31'722.25					
1407.00	Routes et Génie civil "invest, en cours de réalisation"	31'722.25					
142	Immobilisations incorporelles PA	12'450.30		13'369.70			
1427.00	Immobilisations incorporelles "invest, en cours de réalisation"	3'811.60					
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	8'638.70		13'369.70			
1429.00	Plan d'aménagement local (PAL)	23'785.20		28'973.95			
1429.99	Amortissements cumulés "PAL"	23'785.20-		26'595.40-			
14291.00	Plan des infrastructures pour l'eau potable (PIEP)	23'524.40		27'301.70			
14291.99	Amortissements cumulés "PIEP"	14'865.70-		16'310.55-			
145	Participations, capital social PA	96'200.00		96'200.00			
1454	Participations aux entreprises publiques	11'000.00		11'000.00			
1454.00	Parts Capital-actions SAIDF	11'000.00		11'000.00			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
1455	Participations aux entreprises privées	85'200.00		85'200.00			
14550.01	Part sociale Raiffeisen	200.00		200.00			
14550.02	Parts résidence le Trêfle à quatre	80'000.00		80'000.00			
14550.03	Parts SI les Coprins	5'000.00		5'000.00			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
2	PASSIF		5'097'910.65		5'172'760.17		
20	Capitaux de tiers		1'577'277.48		1'734'974.86		
200	Engagements courants		1'928.20		7'886.30		
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de		1'928.20		7'886.30		
20000.02	Salaires à payer		3'828.20		8'693.00		
20001.00	Créanciers caisse de compensation		2'387.05		551.00-		
20001.01	Créanciers caisse de pension		4'619.30-		262.60-		
20001.02	Créanciers assurance accidents		42.80		48.90-		
20001.03	Créanciers assurance perte de gain maladie		289.45		55.60		
204	Passifs de régularisation		120'230.60		232'389.80		
2041	Charges de biens, services et autres charges d'exp		120'230.60		232'389.80		
20410.00	Régularisation charges de biens, services et autres charges d'exploitation		120'230.60		202'389.80		
20410.01	Provision pour perte sur débiteurs				30'000.00		
206	Engagements financiers à long terme		1'455'118.68		1'494'698.76		
2064	Emprunts		899'425.00		902'725.00		
20640.00	PostFinance prêt Trottoir Vannaz + Ch. Epena ech. 15.11.2027 taux 0.73%		138'000.00		178'000.00		
20640.01	Raiffeisen c/52721.50 Appartements éch. 01.06.2025 taux 1.32%				284'000.00		
20640.02	Raiffeisen c/prêt 52721.42 La Chaumière éch. 30.12.2025 taux 1.32%				365'000.00		
20640.03	Raiffeisen c/prêt 179.583.561.1 PIEP Route du Chêne, éch. 01.03.2028 taux 2.060%		52'425.00		75'725.00		
20640.04	PostFinance prêt ech. 05.2035 taux 1.33% - Amort. 12'500/an		359'000.00				
20640.05	PostFinance prêt ech. 12.2027, taux 0.99% - Amort. 14'000/an		350'000.00				
2068	Subventions d'investissements inscrites au passif		555'693.68		591'973.76		
20681.00	Subventions d'investissements du canton		25'474.00		27'291.60		
20684.00	Subventions d'investissements des entreprises publiques		34'021.30		35'603.30		
20687.00	Subventions d'investissements de ménages privés Taxes Raccod. EC		298'397.57		318'082.26		
20687.01	Subv. D'invest. De ménages privés Taxe Raccod. EU		197'800.81		210'996.60		
29	Capital propre		3'520'633.17		3'437'805.31		
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital pro		390'362.99		376'713.07		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital pro		390'362.99		376'713.07		
29001.00	Financement spécial Approvisionnement en eau - Maintien de la valeur		38'472.96		38'472.96		
29001.01	Financement spécial Approvisionnement en eau - Équilibre du compte		147'481.27		125'227.29		
29002.00	Financement spécial Traitement eaux usées - Maintien de la valeur		85'078.95		85'078.95		
29002.01	Financement spécial Traitement eaux usées - Équilibre du compte		119'329.81		127'933.87		
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)		1'125'126.49		1'312'647.57		
2950	Réserve liée au retraitement		1'125'126.49		1'312'647.57		
29500.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif		1'125'126.49		1'312'647.57		
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan		2'005'143.69		1'748'444.67		
2990	Résultat annuel		256'699.02		172'609.89		
29900.00	Résultat annuel		256'699.02		172'609.89		
2999	Résultat cumulés des années précédentes		1'748'444.67		1'575'834.78		
29990.00	Résultat cumulés des années précédentes		1'748'444.67		1'575'834.78		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Comptes 2024		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
	<i>Total actifs</i>	5'097'910.65		5'172'780.17			
	<i>Total passifs</i>		5'097'910.65		5'172'780.17		
	<i>Excédent actifs</i>						
	<i>Excédent passifs</i>						

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	476'180.73	68'748.77	468'025.50	66'940.00	461'176.31	67'783.80
01	Législatif et exécutif	86'909.45		92'175.00		89'405.45	
011	Législatif	8'464.30		8'200.00		8'483.30	
0110	Législatif	8'464.30		8'200.00		8'483.30	
0110.3000.00	Jetons de présences, commission financière	1'035.00		950.00		960.00	
0110.3000.02	Rémunération des scrutateurs	721.00		850.00		693.00	
0110.3102.00	Imprimés et publications	2'516.70		2'500.00		2'390.70	
0110.3130.00	Prestations de services de tiers, affranchissements					548.00	
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	4'191.60		3'900.00		3'891.60	
012	Exécutif	78'445.15		83'975.00		80'922.15	
0120	Exécutif	78'445.15		83'975.00		80'922.15	
0120.3000.00	Jetons de présences du conseil communal	29'000.00		32'000.00		28'700.00	
0120.3000.01	Vacations du conseil communal	35'697.00		38'000.00		38'623.35	
0120.3050.00	Cotisation patronales AVS, AI, APG, frais admin.	8'217.35		8'200.00		7'999.20	
0120.3053.00	Cotisation patronales à l'assurance accidents	63.55		75.00		67.10	
0120.3054.00	Cotisation patronales AF	1'519.70		1'500.00		1'479.35	
0120.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	922.55		800.00		757.35	
0120.3099.00	Repas de fin d'année, excursions, cadeaux	1'060.00		1'000.00		700.00	
0120.3170.00	Frais de déplacements du conseil communal	1'965.00		2'400.00		2'575.80	
02	Services généraux	389'271.28	68'748.77	375'850.50	66'940.00	371'770.86	67'783.80
021	Administration des finances et des contributions	62'366.82	2'798.65	55'852.00	2'500.00	61'431.67	2'842.65
0210	Administration des finances et des contributions	62'366.82	2'798.65	55'852.00	2'500.00	61'431.67	2'842.65
0210.3010.00	Salaires du personnel du secteur financier	28'912.15		27'200.00		31'009.55	
0210.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	2'027.30		1'847.00		2'174.20	
0210.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'446.54		1'050.00		1'195.20	
0210.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	298.95		285.00		323.70	
0210.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	717.00		735.00		768.95	
0210.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	209.65		185.00		212.90	
0210.3130.00	Frais bancaires et postaux	624.23		650.00		699.77	
0210.3611.00	Frais de perception impôts par le canton	19'525.60		18'000.00		16'209.05	
0210.3611.01	Frais de rappels et de poursuites	1'470.25		2'500.00		4'147.55	

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
0210	Administration des finances et des contributions	62'366.82	2'798.65	55'852.00	2'500.00	61'431.67	2'842.65
0210.3611.02	Escomptes	7'135.15		3'400.00		4'690.80	
0210.4611.00	Rembours. frais de rappel et poursuites		2'798.65		2'500.00		2'842.65
022	Services généraux, autres	138'619.96	1'572.72	149'410.00	2'000.00	149'406.50	2'194.90
0220	Services généraux, autres	138'619.96	1'572.72	149'410.00	2'000.00	149'406.50	2'194.90
0220.3010.00	Salaires du personnel administratif	52'394.85		51'200.00		61'006.05	
0220.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	3'240.00		3'240.00		3'600.00	
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, AC et frais administratifs	4'873.50		3'500.00		3'997.75	
0220.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'912.15		1'900.00		2'157.00	
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	752.20		530.00		581.45	
0220.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	1'516.35		1'390.00		1'415.85	
0220.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	416.60		370.00		355.05	
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	50.00		200.00			
0220.3100.00	Matériel de bureau	1'918.50		2'500.00		2'092.95	
0220.3102.00	Imprimés et publication	630.10		2'500.00		1'202.95	
0220.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1'037.75		500.00			
0220.3113.00	Matériel informatique	2'830.75		500.00		527.00	
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	1'042.91		800.00		4'772.70	
0220.3130.01	Téléphones, affranchissements	5'483.45		5'000.00		5'331.65	
0220.3130.03	Prestations de tiers, boursière			1'000.00			
0220.3130.04	Honoraires service juridique et conseils financiers			1'000.00		5'236.15	
0220.3130.05	Emoluments Chancellerie, Registre Foncier, droits auteurs	1'064.50		1'000.00		1'448.15	
0220.3133.00	Charges pour l'informatique	13'693.10		25'520.00		12'798.55	
0220.3134.00	Primes d'assurances de choses	6'611.60		6'500.00		6'052.90	
0220.3162.00	Abonnement de service imprimantes / photocopieurs	4'741.10		4'800.00		4'812.10	
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	6'078.59		6'000.00		10'161.55	
0220.3170.03	Frais de déplacement du personnel administratif	173.00		100.00		135.00	
0220.3199.00	Autres charges d'exploitation	536.51				513.50	
0220.3300.60	Amortissement mobilier et mat. Informatique	1'413.00		2'160.00		1'990.15	
0220.3320.00	Amortissements planifiés logiciels	908.60		3'700.00		2'081.95	
0220.3636.00	Cotisations aux associations régionales	14'669.70		13'000.00		13'192.20	
0220.3636.01	Dons aux sociétés et associations locales	3'800.00		3'000.00		1'900.00	
0220.3636.02	Participations aux manifestations des sociétés locales	5'331.15		5'500.00		4'101.80	
0220.3636.03	Cadeaux et jubilés en faveur des habitants, du personnel	1'500.00		2'000.00		2'106.00	
0220.4210.00	Emoluments administratifs		1'572.72		2'000.00		2'194.90

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
0220	Services généraux, autres	138'619.96	1'572.72	149'410.00	2'000.00	149'406.50	2'194.90
029	Immeubles administratifs	188'284.50	64'377.40	170'588.50	62'440.00	160'932.69	62'746.25
0290	Immeubles administratifs	188'284.50	64'377.40	170'588.50	62'440.00	160'932.69	62'746.25
0290.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	1'583.40		2'600.00		1'050.00	
0290.3010.01	Gérance de la Buvette	4'420.00		4'400.00		4'450.00	
0290.3010.02	Gérance de la Chaumière	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
0290.3050.00	Cotisation patronales AVS, AI, AC et frais administratifs	518.50		702.30		491.10	
0290.3053.00	Cotisations patronales à l'assuranc accident	57.35		69.55		94.40	
0290.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	184.50		249.50		190.50	
0290.3055.00	Cotisation patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	52.50		67.15		50.20	
0290.3120.00	Eau, énergie, élimination déchets - Bâtiments communaux	9'085.40		12'000.00		6'779.70	
0290.3120.01	Eau, énergie, élimination déchets - La Buvette	1'745.75		1'500.00		1'704.10	
0290.3120.02	Eau, énergie, élimination déchets - La Chaumière	4'170.60		2'000.00		5'141.80	
0290.3120.04	Eau, énergie, élimination déchets - Local jeunesse	388.85		650.00		465.15	
0290.3144.00	Entretien du bâtiment administratif	21'975.35		5'000.00		7'129.69	
0290.3144.01	Entretien et frais La Buvette	3'383.45		5'000.00		4'374.85	
0290.3144.02	Entretien et frais La Chaumière	15'811.85		14'100.00		8'230.50	
0290.3144.03	Entretien et frais Appartements et bâtiment	10'551.70		5'000.00		3'355.65	
0290.3144.04	Entretien et frais bâtiments édilité	1'208.85		1'000.00		855.80	
0290.3144.05	Mandat de voirie - Entretien des bâtiments communaux	2'894.00		3'250.00		3'250.00	
0290.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments administratifs	107'252.45		110'000.00		110'319.25	
0290.4470.00	Revenu locatif des appartements du patrimoine administratif		32'890.00		34'440.00		34'440.00
0290.4472.02	Location La Buvette		16'527.50		14'000.00		14'053.75
0290.4472.03	Location La Chaumière		14'959.90		14'000.00		14'252.50

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	59'828.64	23'884.80	51'550.95	22'005.00	61'827.16	23'603.55
14	Questions juridiques	27'851.75	1'305.00	15'000.00	1'305.00	24'017.50	1'305.00
140	Questions juridiques	27'851.75	1'305.00	15'000.00	1'305.00	24'017.50	1'305.00
1400	Questions juridiques générales	27'851.75	1'305.00	15'000.00	1'305.00	24'017.50	1'305.00
1400.3611.00	Participation aux frais de service tuteur officiel	21'751.75		15'000.00		21'067.50	
1400.3612.00	Frais de curatelles, rémunération des curateurs	6'100.00				2'950.00	
1400.4660.10	Amortissement planifié des subventions d'investissements des entreprises publiques portées au passif		1'305.00		1'305.00		1'305.00
15	Service du feu	29'140.59	22'554.80	33'700.00	20'700.00	30'637.66	21'933.55
150	Service du feu	29'140.59	22'554.80	33'700.00	20'700.00	30'637.66	21'933.55
1500	Service du feu communal		16'854.80	100.00	15'000.00		16'233.55
1500.3611.00	Participation aux centres de renforts cantonaux			100.00			
1500.4200.00	Taxes non-pompiers		16'854.80		15'000.00		16'233.55
1506	Service du feu, organisation régionale	29'140.59	5'700.00	33'600.00	5'700.00	30'637.66	5'700.00
1506.3612.02	Participation ADIS Broye	29'140.59		33'600.00		30'637.66	
1506.4470.00	Location local pompiers		5'700.00		5'700.00		5'700.00
16	Défense	2'836.30	25.00	2'850.95		7'172.00	365.00
161	Défense militaire					4'242.95	
1610	Défense militaire					4'242.95	
1610.3000.01	Entretien cibles					4'242.95	
162	Défense civile	2'836.30	25.00	2'850.95		2'929.05	365.00
1620	Protection civile	2'836.30	25.00	2'850.95		2'929.05	365.00
1620.3120.00	Eau, énergie, élimination déchets - Abri PC	1'637.00		1'500.00		1'968.50	
1620.3631.00	Participation à la PC cantonale	1'199.30		1'350.95		960.55	
1620.4470.00	Location de l'Abri PC		25.00				365.00

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FORMATION	661'641.49	2'245.40	681'180.45	1'000.00	645'927.45	395.20
21	Scolarité obligatoire	545'892.14	2'245.40	566'341.55	1'000.00	537'576.05	395.20
211	Ecole primaire I (école enfantine)	41'527.15		41'245.80		40'395.05	
2110	Ecole primaire I (école enfantine)	41'527.15		41'245.80		40'395.05	
2110.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	41'527.15		41'245.80		40'395.05	
212	Ecole primaire II	245'193.24	427.80	242'037.95	1'000.00	237'723.80	395.20
2120	Ecole primaire II	245'193.24	427.80	242'037.95	1'000.00	237'723.80	395.20
2120.3100.00	Matériel de bureau, fournitures scolaires	21'492.64		22'000.00		23'778.20	
2120.3111.01	Participation aux frais de transports scolaires	42'527.05		40'000.00		40'000.00	
2120.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	174'543.55		173'537.95		167'835.60	
2120.3612.01	Participation à la salle de Sport de St-Aubin	6'630.00		6'500.00		6'110.00	
2120.4631.00	Subvention cantonale pour frais scolaires		427.80		1'000.00		395.20
213	Ecole du cycle d'orientation	190'784.90		193'812.80		192'473.80	
2130	Ecole du cycle d'orientation	190'784.90		193'812.80		192'473.80	
2130.3612.00	Participation aux dépenses cantonales cycle d'orientation	190'784.90		193'812.80		192'473.80	
217	Bâtiments scolaires	37'709.00	1'817.60	49'145.00		37'264.55	
2170	Bâtiments scolaires	37'709.00	1'817.60	49'145.00		37'264.55	
2170.3010.01	Salaires du personnel de l'exploitation, concierge	5'550.00		6'150.00		7'524.20	
2170.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC et frais administratifs	388.90		450.00		443.95	
2170.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance accidents	38.60		45.00		66.70	
2170.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	137.55		155.00		156.90	
2170.3055.00	Cotisation patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	40.05		45.00		43.55	
2170.3101.01	Achat de marchandises et de matériel	150.00		1'000.00		303.45	
2170.3120.00	Eau, énergie, élimination déchets - Bâtiments des écoles	7'236.85		10'500.00		11'125.40	
2170.3144.00	Entretien et frais des bâtiments Ecole	12'775.05		18'000.00		4'800.40	
2170.3144.01	Mandat de voirie - Entretien du bâtiment scolaire et salles de classes	11'392.00		12'800.00		12'800.00	
2170.4660.10	Amortissement de la subvention cantonale		1'817.60				
218	Accueil extra-scolaire (AES)	30'000.05		38'900.00		28'953.85	
2180	Accueil extra-scolaire	30'000.05		38'900.00		28'953.85	
2180.3612.00	Participation à d'autres AES Accueil Extra-scolaire	24'000.05		38'900.00		22'538.35	

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2180	Accueil extra-scolaire	30'000.05		38'900.00		28'953.85	
2180.3637.00	Subvention aux parents accueils Extra-Scolaires	6'000.00				6'415.50	
219	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	677.80		1'200.00		765.00	
2190	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	677.80		1'200.00		765.00	
2190.3000.00	Jetons de présences, conseils des parents	560.00		1'000.00		640.00	
2190.3190.00	Redevance droits auteurs	117.80		200.00		125.00	
22	Ecoles spécialisées	107'682.20		107'338.90		101'071.55	
220	Ecoles spécialisées	107'682.20		107'338.90		101'071.55	
2200	Ecoles spécialisées	107'682.20		107'338.90		101'071.55	
2200.3611.00	Part aux mesures péda-go-thérapeutiques	3'500.55		3'897.65		3'713.30	
2200.3611.02	Contrib. cours spécialisés (logopédie, psychologue)	23'042.65		25'616.30		23'560.70	
2200.3631.00	Part des communes aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées	79'453.30		77'324.95		73'665.55	
2200.3637.00	Frais de déplacement au cours spécialisés (logopédie, psychologue)	1'685.70		500.00		132.00	
23	Formation professionnelle initiale	8'067.15		7'500.00		7'279.85	
230	Formation professionnelle initiale	8'067.15		7'500.00		7'279.85	
2300	Formation professionnelle initiale	8'067.15		7'500.00		7'279.85	
2300.3611.00	Part au Service de la formation professionnelle cantonale	3'567.15		2'500.00		3'279.85	
2300.3611.01	Part aux frais de déplacements	4'500.00		5'000.00		4'000.00	

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	8'778.55		9'116.90		5'961.55	
32	Culture, autres	7'478.55		6'616.90		4'741.55	
321	Bibliothèque et littérature	2'613.25		3'000.00		2'738.40	
3210	Bibliothèque publique	2'613.25		3'000.00		2'738.40	
3210.3632.00	Part. à la bibliothèque communale St-Aubin	2'613.25		3'000.00		2'738.40	
322	Musique et théâtre	1'524.05		2'616.90		1'294.40	
3222	Musique et théâtre	1'524.05		2'616.90		1'294.40	
3222.3611.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	1'524.05		2'116.90		1'194.40	
3222.3635.00	Participation - Ecoles de musique			500.00		100.00	
329	Culture, non mentionné ailleurs	3'341.25		1'000.00		708.75	
3290	Culture, non mentionné ailleurs	3'341.25		1'000.00		708.75	
3290.3000.00	Jelons de présences, commission animations, culturelle et seniors	3'341.25		1'000.00		708.75	
34	SPORT ET LOISIRS	1'300.00		2'500.00		1'220.00	
341	Sport	1'300.00		2'500.00		1'220.00	
3410	Sport	1'300.00		2'500.00		1'220.00	
3410.3636.00	Dons aux sociétés et associations locales	900.00		2'000.00		900.00	
3410.3636.01	Participations aux manifestations des sociétés locales	400.00		500.00		320.00	

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	SANTÉ	251'428.25	1'925.95	248'642.45	1'500.00	235'023.20	1'118.00
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	151'851.10		152'340.45		144'434.75	
411	Hôpitaux	9'598.45		9'385.75		9'455.45	
4110	Hôpitaux	9'598.45		9'385.75		9'455.45	
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	2'346.70		2'133.75		2'320.90	
4110.3612.00	Participation service ambulance & SMUR	7'251.75		7'252.00		7'134.55	
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour perso	142'252.65		142'954.70		134'979.30	
4120	Établissement médico-social	142'252.65		142'954.70		134'979.30	
4120.3612.01	Participation au home médicalisé	46'931.75		41'584.00		42'733.85	
4120.3631.00	Participation subvention frais accompagnement personnes âgées	95'320.90		101'370.70		92'245.45	
42	Soins ambulatoires	95'842.25		91'102.00		84'383.95	
421	Soins ambulatoires	95'842.25		91'102.00		84'383.95	
4210	Soins ambulatoires	95'842.25		91'102.00		84'383.95	
4210.3612.00	Soins à domicile et aide familiale	66'674.15		66'453.00		64'455.10	
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires	29'268.10		24'649.00		19'928.85	
43	Prévention	3'634.90	1'925.95	5'200.00	1'500.00	6'204.50	1'118.00
433	Service médical des écoles	3'634.90	1'925.95	5'200.00	1'500.00	6'204.50	1'118.00
4330	Service médical des écoles	3'634.90	1'925.95	5'200.00	1'500.00	6'204.50	1'118.00
4330.3136.00	Service dentaire, visites médicales	2'826.35		1'500.00		2'583.60	
4330.3611.00	Part. indemnité infirmière scolaire			200.00			
4330.3611.01	Particip. coûts contrôles et soins dentaires scolaires	808.55		3'500.00		3'620.90	
4330.4260.00	Participation des parents aux frais dentaires		1'925.95		1'500.00		1'118.00

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	291'490.00	773.80	309'647.35	800.00	274'843.85	764.00
52	Invalidité	154'899.85		152'531.90		146'732.00	
523	Institutions pour personnes handicapées et inadapt	154'899.85		152'531.90		146'732.00	
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadapt	154'899.85		152'531.90		146'732.00	
5230.3631.00	Part. cantonale aux institutions spécialisée et aux handicapés	154'899.85		152'531.90		146'732.00	
53	Vieillesse et survivants	4'771.80	773.80	7'100.00	800.00	1'918.25	764.00
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	554.40-	773.80	2'000.00	800.00	1'918.25	764.00
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	554.40-	773.80	2'000.00	800.00	1'918.25	764.00
5310.3010.00	Participation aux assurances sociales	554.40-	773.80	2'000.00	800.00	1'918.25	764.00
5310.4611.00	Remboursement traitement agent AVS		773.80		800.00		764.00
535	Prestations de vieillesse	5'326.20		5'100.00			
5350.3130.00	Convention avec Pro Senectute Fribourg	5'326.20		5'100.00			
54	Famille et jeunesse	58'690.15		50'366.10		59'463.10	
541	Allocations familiales (AF)	3'032.75		3'086.10		2'774.30	
5410	Allocations familiales (AF)	3'032.75		3'086.10		2'774.30	
5410.3631.00	Financement des AF pour personnes sans activité lucrative	3'032.75		3'086.10		2'774.30	
545	Prestations aux familles	55'657.40		47'280.00		56'688.80	
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	55'657.40		47'280.00		56'688.80	
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies (structure communale)	6'225.10		5'280.00		4'415.25	
5451.3636.01	Subventions pour l'Accueil familial de jour (structure communale)	45'544.30		33'000.00		46'107.95	
5451.3636.03	Subvention communale aux frais de garde (selon règlement)	3'888.00		9'000.00		6'165.60	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	73'128.20		99'649.35		66'730.50	
572	Aide matérielle	71'599.85		98'433.95		65'500.25	
5720	Aide matérielle	71'599.85		98'433.95		65'500.25	
5720.3611.01	Part. aux avances s/contrib. d'entr. non récup.	3'381.25		3'429.00		3'002.15	
5720.3611.03	Part. fonds cantonal de l'emploi	9'879.00		9'700.00		9'620.00	
5720.3611.05	Part. Service de l'action sociale	702.65		840.95		784.40	
5720.3612.00	Part. Service social de la Broye	57'636.95		84'464.00		52'093.70	
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	1'528.35		1'215.40		1'230.25	

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5790	Assistance, non mentionnée ailleurs	1'528.35		1'215.40		1'230.25	
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	1'528.35		1'215.40		1'230.25	

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	120'248.85	2'572.70	122'985.00	1'900.00	120'696.95	1'793.20
61	Circulation routière	97'704.95	1'870.70	97'950.00	1'900.00	99'764.95	1'793.20
615	Routes communales	97'704.95	1'870.70	97'950.00	1'900.00	99'764.95	1'793.20
6150	Routes communales	97'704.95	1'870.70	97'950.00	1'900.00	99'764.95	1'793.20
6150.3010.00	Salaires du personnel communal	3'090.00		2'500.00		3'000.00	
6150.3053.00	Cotisation Patronales à l'assurance accidents	21.50		50.00		26.60	
6150.3101.01	Poubelles déchets canins	489.05		500.00		489.05	
6150.3120.00	Eau, énergie, élimination déchets - Voie publique	3'815.05		3'500.00		4'700.00	
6150.3141.00	Entretien des routes et de l'éclairage	7'527.45		6'000.00		2'439.20	
6150.3141.01	Déblaiement, sablage et service hivernal	4'153.75		4'000.00		4'536.65	
6150.3141.02	Mandat de voirie - Entretien des routes	16'600.00		18'650.00		18'650.00	
6150.3151.00	Frais de véhicules et de machines					5'479.85	
6150.3300.10	Amortissements planifiés routes	62'008.15		62'750.00		60'443.60	
6150.4260.02	Participation frais de déneigement		77.50		100.00		
6150.4260.03	Participation frais de balayage		1'793.20		1'800.00		1'793.20
62	Transports publics	22'543.90	702.00	25'035.00		20'932.00	
621	Infrastructures de transports publics	4'667.00		4'607.00		4'457.00	
6210	Infrastructures de transports publics	4'667.00		4'607.00		4'457.00	
6210.3611.00	Part. au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	4'667.00		4'607.00		4'457.00	
622	Trafic régional et agglomération	17'210.00		20'428.00		16'475.00	
6220	Trafic régional et agglomération	17'210.00		20'428.00		16'475.00	
6220.3611.00	Part aux dépenses relatives au trafic régional	17'210.00		20'428.00		16'475.00	
629	Transports publics non mentionné ailleurs	666.90	702.00				
6290	Transports publics non mentionné ailleurs	666.90	702.00				
6290.3109.00	Achat cartes journalières CFF	666.90					
6290.4250.00	Vente cartes journalières CFF		702.00				

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TE	284'970.79	237'440.89	291'370.65	226'848.45	258'971.94	219'337.94
71	Approvisionnement en eau	79'196.84	79'196.84	80'160.00	80'160.00	72'861.09	72'861.09
710	Approvisionnement en eau	79'196.84	79'196.84	80'160.00	80'160.00	72'861.09	72'861.09
7101	Approvisionnement communal en eau	79'196.84	79'196.84	80'160.00	80'160.00	72'861.09	72'861.09
7101.3105.00	Achats d'eau pour revente	32'732.20		40'000.00		21'297.85	
7101.3111.01	Achat de compteurs			1'500.00		516.70	
7101.3130.00	Frais d'analyse d'eau	2'877.11		2'500.00		12'360.69	
7101.3143.00	Entretien du réseau d'eau	5'445.95		13'950.00		10'127.25	
7101.3143.01	Mandat de voirie - Entretien du réseau d'eau	1'424.00		1'600.00		1'600.00	
7101.3300.31	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	12'111.15		12'110.00		12'111.15	
7101.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles (PIEP)	2'352.45		8'500.00			
7101.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre du compte (FSEC)	22'253.98				14'847.45	
7101.4240.00	Location des compteurs et abonnement fixe		18'528.55		17'500.00		17'188.45
7101.4240.02	Taxes d'utilisation (vente d'eau)		40'706.60		39'000.00		35'745.45
7101.4510.01	Prélèvement au financement spécial équilibre du compte FSEC				3'580.00		
7101.4660.40	Amortissement planifié des subventions d'investissements des entreprises publiques portées au passif		277.00		280.00		262.50
7101.4660.70	Amortissement planifié des subventions d'investissements des ménages privés portées au passif		19'684.69		19'800.00		19'664.69
72	Traitement des eaux usées	94'478.45	94'478.45	89'688.45	89'688.45	86'713.25	86'713.25
720	Traitement des eaux usées	94'478.45	94'478.45	89'688.45	89'688.45	86'713.25	86'713.25
7201	Traitement communal des eaux usées	94'478.45	94'478.45	89'688.45	89'688.45	86'713.25	86'713.25
7201.3143.00	Entretien des infrastructures			3'000.00			
7201.3300.31	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	3'423.85		3'500.00		3'423.85	
7201.3610.01	Taxe fédérale eaux usées (9.-/habitant)	4'869.00		4'700.00		4'662.00	
7201.3612.00	Participation aux frais de la STEP	66'116.70		55'829.90		59'169.05	
7201.3612.01	Participation AGMV constitution réserve évacuation des boues	18'200.00		18'200.00		18'200.00	
7201.3612.02	Participation à la STEP régionale (L'Eparse)	1'888.90		4'458.55		1'258.35	
7201.4240.02	Taxes d'utilisation		67'809.60		68'000.00		64'418.85
7201.4240.03	Participation taxe micro-polluants		4'869.00		4'700.00		4'662.00
7201.4510.01	Prélèvement au financement spécial équilibre du compte FSEC		8'604.06		3'888.45		4'536.61
7201.4660.70	Amortissement planifié des subventions d'investissements des ménages privés portées au passif		13'195.79		13'100.00		13'095.79
73	Gestion des déchets	70'340.15	59'365.35	60'500.00	54'000.00	65'842.00	54'002.10

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
730	Gestion des déchets	70'340.15	59'365.35	60'500.00	54'000.00	65'842.00	54'002.10
7301	Gestion communale des déchets	70'340.15	59'365.35	60'500.00	54'000.00	65'842.00	54'002.10
7301.3130.00	Frais de ramassage, décharge	21'704.35		19'500.00		21'285.60	
7301.3130.02	Mandat de voirie - Gestion des déchets	890.00		1'000.00		1'000.00	
7301.3612.00	Participation déchetterie de Grandcour	47'745.80		40'000.00		43'556.40	
7301.4210.00	Ventes de vignettes pour poubelles		28'876.95		25'000.00		23'766.80
7301.4240.01	Taxe d'utilisation		30'488.40		29'000.00		30'235.30
74	Aménagements	8'543.00		10'872.20		8'708.70	
741	Corrections de cours d'eau	8'543.00		10'872.20		8'708.70	
7410	Corrections de cours d'eau	8'543.00		10'872.20		8'708.70	
7410.3142.00	Entretien des ruisseaux par des tiers	4'395.15		5'000.00		4'645.20	
7410.3612.01	Participation à l'AIRPG (revitalisation de la Petite Glâne)	4'147.85		5'872.20		4'063.50	
77	Protection de l'environnement, autres	5'261.50		1'850.00		1'850.00	3'669.00
771	Cimetières, crématoires	5'261.50		1'850.00		1'850.00	3'669.00
7710	Cimetière communal	5'261.50		1'850.00		1'850.00	3'669.00
7710.3130.00	Frais d'inhumations	3'611.50					
7710.3143.01	Mandat de voirie - Entretien du cimetière	1'650.00		1'850.00		1'850.00	
7710.4240.00	Taxes d'inhumation, taxes entrée						1'200.00
7710.4260.00	Participation de tiers frais d'inhumations						2'469.00
79	Aménagement du territoire	27'150.85	4'400.25	48'300.00	3'000.00	32'996.90	2'092.50
790	Aménagement du territoire	27'150.85	4'400.25	48'300.00	3'000.00	32'996.90	2'092.50
7900	Aménagement du territoire	27'150.85	4'400.25	48'300.00	3'000.00	32'996.90	2'092.50
7900.3000.00	Jetons de présences, commission d'urbanisme	630.00		2'000.00		416.25	
7900.3130.00	Emoluments administratifs	502.70		500.00		986.70	
7900.3130.01	Part au Service technique intercommunal	18'192.25		28'000.00		23'942.90	
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes			2'000.00			
7900.3132.02	Consultants, contrôle chantier, mise à jour SIT	2'448.48		2'800.00		2'096.50	
7900.3132.03	Maintenance SIT	2'998.87		3'000.00		3'225.65	
7900.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles (PAL)	2'378.55		10'000.00		2'328.90	
7900.4210.00	Autorisation de construire		4'400.25		3'000.00		2'092.50

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	7'156.05	19'382.87	6'500.00	12'000.00	1'494.00	19'868.38
82	Sylviculture	7'156.05	3'325.00	6'500.00		1'494.00	
820	Sylviculture	7'156.05	3'325.00	6'500.00		1'494.00	
8200	Domalne forestier communal	7'156.05	3'325.00	6'500.00		1'494.00	
8200.3145.00	Entretien des chemins et aménagements forestier	5'662.05		5'000.00			
8200.3635.00	Participation Groupement forestier Broye Vully	1'494.00		1'500.00		1'494.00	
8200.4631.00	Subvention cantonale "Réserve Forestière"		3'325.00				
89	Autres exploitations artisanales		16'057.87		12'000.00		19'868.38
890	Autres exploitations artisanales		16'057.87		12'000.00		19'868.38
8900	Autres exploitations artisanales		16'057.87		12'000.00		19'868.38
8900.4120.00	Glaisière Gasser Ceramic		16'057.87		12'000.00		19'868.38

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS	31'276.43	2'092'723.62	42'020.00	1'851'455.10	34'808.15	1'948'676.38
91	Impôts	18'041.15	1'689'392.95	25'000.00	1'456'320.00	20'479.60	1'558'093.15
910	Impôts	18'041.15	1'689'392.95	25'000.00	1'456'320.00	20'479.60	1'558'093.15
9100	Impôts communaux ordinaires	18'041.15	1'458'730.50	25'000.00	1'192'700.00	20'479.60	1'232'639.25
9100.3180.00	Réévaluations sur créances					5'000.00	
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives	18'041.15		25'000.00		15'479.60	
9100.4000.00	Impôts sur le revenu des personnes physiques		1'040'110.90		1'023'700.00		901'809.40
9100.4000.10	Impôts sur le revenu des personnes physiques - années précédentes		70'347.75				169'766.35
9100.4000.20	Rappels d'impôts sur le revenu des personnes physiques		27'118.20				
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		78'150.70		17'700.00		13'738.90
9100.4001.00	Impôts sur la fortune des personnes physiques		68'394.15		89'800.00		53'674.55
9100.4001.10	Impôts sur la fortune des personnes physiques - années précédentes		39'378.00				11'297.60
9100.4002.00	Impôt à la source		39'461.60		32'900.00		38'195.70
9100.4010.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		42'083.05		25'800.00		34'664.70
9100.4010.10	Impôts sur le bénéfice des personnes morales - années précédentes		47'259.70				6'581.00
9100.4011.00	Impôt sur le capital des personnes morales		3'353.95		2'800.00		2'508.45
9100.4011.10	Impôt sur le capital des personnes morales - années précédentes		3'225.55				402.60
9100.4029.00	Récupération de pertes sur créances d'impôts		153.05-				
9101	Impôts communaux spéciaux		230'662.45		263'620.00		325'453.90
9101.4021.00	Contribution Immobilière		150'654.70		145'800.00		163'778.40
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values		72'576.00		49'400.00		8'874.90
9101.4023.00	Impôt sur les mutations		4'769.25		65'420.00		150'150.60
9101.4033.00	Impôt sur les chiens		2'662.50		3'000.00		2'650.00
93	Péréquation financière intercommunale		143'795.00		143'795.00		135'026.00
930	Péréquation financière intercommunale		143'795.00		143'795.00		135'026.00
9300	Péréquation financière intercommunale		143'795.00		143'795.00		135'026.00
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins		16'486.00		16'486.00		13'838.00
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources		127'309.00		127'309.00		121'188.00
95	Part aux recettes sans affectation, autres	1'153.00	46'119.10	1'020.00	40'900.00	1'065.90	42'636.90
950	Part aux recettes sans affectation, autres	1'153.00	46'119.10	1'020.00	40'900.00	1'065.90	42'636.90
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	1'153.00	46'119.10	1'020.00	40'900.00	1'065.90	42'636.90
9500.3130.00	Provision d'encaissement pour impôts sur les véhicules à moteur	1'153.00		1'020.00		1'065.90	

Comptes d'exploitation

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	1'153.00	46'119.10	1'020.00	40'900.00	1'065.90	42'636.90
9500.4601.00	Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		46'119.10		40'900.00		42'636.90
96	Administration de la fortune et de la dette	12'082.28	25'895.49	16'000.00	22'819.00	13'262.65	25'284.10
961	Intérêts	12'082.28	9'001.49	16'000.00	6'200.00	13'262.65	8'390.10
9610	Intérêts	12'082.28	9'001.49	16'000.00	6'200.00	13'262.65	8'390.10
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers et c/c	12'082.28		16'000.00		13'262.65	
9610.4400.00	Intérêts des liquidités						52.09
9610.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants						38.14
9610.4402.00	Intérêts des placements financiers et impôts anticipés		438.04		200.00		383.57
9610.4499.00	Intérêts sur impôts impayés		8'563.45		6'000.00		7'916.30
963	Immeubles du patrimoine financier		16'894.00		16'619.00		16'894.00
9630	Immeubles du patrimoine financier		16'894.00		16'619.00		16'894.00
9630.4430.02	Revenus locatif du domaine agricole communal		16'894.00		16'619.00		16'894.00
97	Redistributions				100.00		115.15
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2				100.00		115.15
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2				100.00		115.15
9710.4699.00	Redistributions liées à la taxe sur le CO2				100.00		115.15
99	Postes non ventilables		187'521.08		187'521.10		187'521.08
990	Postes non ventilables		187'521.08		187'521.10		187'521.08
9900	Postes non ventilables		187'521.08		187'521.10		187'521.08
9900.4895.00	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA		187'521.08		187'521.10		187'521.08

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total charges</i>	2'192'999.78		2'231'039.25		2'110'730.56	
	<i>Total revenus</i>		2'449'698.80		2'184'448.55		2'283'340.45
	<i>Excédent charges</i>			46'590.70			
	<i>Excédent revenus</i>		256'699.02				172'609.89

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3'811.60		65'000.00			
02	Services généraux	3'811.60		65'000.00			
022	Services généraux, autres	3'811.60		65'000.00			
0220	Services généraux, autres	3'811.60		65'000.00			
0220.5200.00	Solution informatique	3'811.60		65'000.00			

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
2	FORMATION					27'291.60-	
21	Scolarité obligatoire					27'291.60-	
212	Ecole primaire II					27'291.60-	
2120	Ecole primaire II					27'291.60-	
2120.5140.00	Installation salle de classe container					27'291.60-	

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	31'722.25		35'000.00		31'300.35	
61	Circulation routière	31'722.25		35'000.00		31'300.35	
615	Routes communales	31'722.25		35'000.00		31'300.35	
6150	Routes communales	31'722.25		35'000.00		31'300.35	
6150.5010.04	Travaux et réfections des routes communales	31'722.25		35'000.00		31'300.35	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TE					3'000.00	
71	Approvisionnement en eau					500.00	
710	Approvisionnement en eau					500.00	
7101	Approvisionnement communal en eau					500.00	
7101.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés					500.00	
72	Traitement des eaux usées					2'500.00	
720	Traitement des eaux usées					2'500.00	
7201	Traitement communal des eaux usées					2'500.00	
7201.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés					2'500.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
9	FINANCES ET IMPÔTS		35'533.85			30'291.60	31'300.35
99	Postes non ventilables		35'533.85			30'291.60	31'300.35
999	Clôture		35'533.85			30'291.60	31'300.35
9990	Clôture		35'533.85			30'291.60	31'300.35
9990.5900.00	Report de recettes au bilan					30'291.60	
9990.6900.00	Report de dépenses au bilan		35'533.85				31'300.35

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
	<i>Total dépenses</i>	35'533.85		100'000.00		34'300.35	
	<i>Total recettes</i>		35'533.85				34'300.35
	<i>Excédent dépenses</i>			100'000.00			
	<i>Excédent recettes</i>						

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CHARGES	2'192'999.78		2'231'039.25		2'110'730.56	
30	Charges de personnel	200'063.09		203'490.50		217'311.30	
300	Autorités et commissions	70'984.25		75'800.00		74'984.30	
1610.3000.01	Entretien ciblerie					4'242.95	
3000	Salaires, indemnités journalières et jetons de pré	70'984.25		75'800.00		70'741.35	
0110.3000.00	Jetons de présences, commission financière	1'035.00		950.00		960.00	
0110.3000.02	Rémunération des scrutateurs	721.00		850.00		693.00	
0120.3000.00	Jetons de présences du conseil communal	29'000.00		32'000.00		28'700.00	
0120.3000.01	Vacations du conseil communal	35'697.00		38'000.00		38'623.35	
2190.3000.00	Jetons de présences, conseils des parents	560.00		1'000.00		640.00	
3290.3000.00	Jetons de présences, commission animations, culturelle et seniors	3'341.25		1'000.00		708.75	
7900.3000.00	Jetons de présences, commission d'urbanisme	630.00		2'000.00		416.25	
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitat	98'396.00		99'050.00		112'958.05	
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitat	98'396.00		99'050.00		112'958.05	
0210.3010.00	Salaires du personnel du secteur financier	28'912.15		27'200.00		31'009.55	
0220.3010.00	Salaires du personnel administratif	52'394.85		51'200.00		61'006.05	
0290.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	1'583.40		2'600.00		1'050.00	
0290.3010.01	Gérance de la Buvette	4'420.00		4'400.00		4'450.00	
0290.3010.02	Gérance de la Chaumière	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
2170.3010.01	Salaires du personnel de l'exploitation, concierge	5'550.00		6'150.00		7'524.20	
5310.3010.00	Participation aux assurances sociales	554.40		2'000.00		1'918.25	
6150.3010.00	Salaires du personnel communal	3'090.00		2'500.00		3'000.00	
304	Allocations	3'240.00		3'240.00		3'600.00	
3040	Allocations pour enfants et allocations de formati	3'240.00		3'240.00		3'600.00	
0220.3040.00	Allocations pour enfants et allocations de formation	3'240.00		3'240.00		3'600.00	
305	Cotisations patronales	28'332.84		24'200.50		25'068.95	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm	16'025.55		14'699.30		15'106.20	
0120.3050.00	Cotisation patronales AVS, AI, APG, frais admin.	8'217.35		8'200.00		7'999.20	
0210.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	2'027.30		1'847.00		2'174.20	
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, AC et frais administratifs	4'873.50		3'500.00		3'997.75	
0290.3050.00	Cotisation patronales AVS, AI, AC et frais administratifs	518.50		702.30		491.10	
2170.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC et frais administratifs	388.90		450.00		443.95	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3052	Cotisations patronales aux caisses de pension	3'358.69		2'950.00		3'352.20	
0210.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'446.54		1'050.00		1'195.20	
0220.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	1'912.15		1'900.00		2'157.00	
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'232.15		1'054.55		1'179.95	
0120.3053.00	Cotisation patronales à l'assurance accidents	63.55		75.00		87.10	
0210.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	298.95		285.00		323.70	
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	752.20		530.00		581.45	
0290.3053.00	Cotisations patronales à l'assuranc accident	57.35		69.55		94.40	
2170.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance accidents	38.60		45.00		66.70	
6150.3053.00	Cotisation Patronales à l'assurance accidents	21.50		50.00		26.60	
3054	Cotisations patronales aux caisses de compensation	4'075.10		4'029.50		4'011.55	
0120.3054.00	Cotisation patronales AF	1'519.70		1'500.00		1'479.35	
0210.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	717.00		735.00		768.95	
0220.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	1'516.35		1'390.00		1'415.85	
0290.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	184.50		249.50		190.50	
2170.3054.00	Cotisations patronales à la caisse de compensation pour allocations familiales	137.55		155.00		156.90	
3055	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités	1'641.35		1'467.15		1'419.05	
0120.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	922.55		800.00		757.35	
0210.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	209.65		165.00		212.90	
0220.3055.00	Cotisations patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	416.60		370.00		355.05	
0290.3055.00	Cotisation patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	52.50		67.15		50.20	
2170.3055.00	Cotisation patronales à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	40.05		45.00		43.55	
309	Autres charges de personnel	1'110.00		1'200.00		700.00	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	50.00		200.00			
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	50.00		200.00			
3099	Autres charges de personnel	1'060.00		1'000.00		700.00	
0120.3099.00	Repas de fin d'année, excursions, cadeaux	1'060.00		1'000.00		700.00	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
31	Charges de biens et services et autres charges d'e	388'817.09		419'140.00		366'738.10	
310	Charges de matériel et de marchandises	60'596.09		71'000.00		51'555.15	
3100	Matériel de bureau	23'411.14		24'500.00		25'871.15	
0220.3100.00	Matériel de bureau	1'918.50		2'500.00		2'092.95	
2120.3100.00	Matériel de bureau, fournitures scolaires	21'492.64		22'000.00		23'778.20	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	639.05		1'500.00		792.50	
2170.3101.01	Achat de marchandises et de matériel	150.00		1'000.00		303.45	
6150.3101.01	Poubelles déchets canins	489.05		500.00		489.05	
3102	Imprimés, publications	3'148.80		5'000.00		3'593.65	
0110.3102.00	Imprimés et publications	2'516.70		2'500.00		2'390.70	
0220.3102.00	Imprimés et publication	630.10		2'500.00		1'202.95	
3105	Denrées alimentaires	32'732.20		40'000.00		21'297.85	
7101.3105.00	Achats d'eau pour revente	32'732.20		40'000.00		21'297.85	
3109	Autres charges de matériel et de marchandises	666.90					
6290.3109.00	Achat cartes journalières CFF	666.90					
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	47'438.46		43'300.00		45'816.40	
3110	Meubles et appareils de bureau	1'037.75		500.00			
0220.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1'037.75		500.00			
3111	Machines, appareils, véhicules, outils	42'527.05		41'500.00		40'516.70	
2120.3111.01	Participation aux frais de transports scolaires	42'527.05		40'000.00		40'000.00	
7101.3111.01	Achat de compteurs			1'500.00		516.70	
3113	Matériel informatique	2'830.75		500.00		527.00	
0220.3113.00	Matériel informatique	2'830.75		500.00		527.00	
3118	Immobilisations incorporelles	1'042.91		800.00		4'772.70	
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	1'042.91		800.00		4'772.70	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	28'079.50		31'650.00		31'884.65	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	28'079.50		31'650.00		31'884.65	
0290.3120.00	Eau, énergie, élimination déchets - Bâtiments communaux	9'085.40		12'000.00		6'779.70	
0290.3120.01	Eau, énergie, élimination déchets - La Buvette	1'745.75		1'500.00		1'704.10	
0290.3120.02	Eau, énergie, élimination déchets - La Chaumière	4'170.60		2'000.00		5'141.80	
0290.3120.04	Eau, énergie, élimination déchets - Local jeunesse	388.85		650.00		465.15	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	28'079.50		31'650.00		31'884.65	
1620.3120.00	Eau, énergie, élimination déchets - Abri PC	1'637.00		1'500.00		1'968.50	
2170.3120.00	Eau, énergie, élimination déchets - Bâtiments des écoles	7'236.85		10'500.00		11'125.40	
6150.3120.00	Eau, énergie, élimination déchets - Voie publique	3'815.05		3'500.00		4'700.00	
313	Prestations de services et honoraires	94'199.29		111'490.00		104'554.31	
3130	Prestations de services de tiers	61'429.29		66'270.00		73'905.51	
0110.3130.00	Prestations de services de tiers, affranchissements					548.00	
0210.3130.00	Frais bancaires et postaux	624.23		650.00		699.77	
0220.3130.01	Téléphones, affranchissements	5'463.45		5'000.00		5'331.65	
0220.3130.03	Prestations de tiers, boursière			1'000.00			
0220.3130.04	Honoraires service juridique et conseils financiers			1'000.00		5'236.15	
0220.3130.05	Emoluments Chancellerie, Registre Foncier, droits auteurs	1'064.50		1'000.00		1'448.15	
5350.3130.00	Convention avec Pro Senectute Fribourg	5'326.20		5'100.00			
7101.3130.00	Frais d'analyse d'eau	2'877.11		2'500.00		12'360.69	
7301.3130.00	Frais de ramassage, décharge	21'704.35		19'500.00		21'285.60	
7301.3130.02	Mandat de voirie - Gestion des déchets	890.00		1'000.00		1'000.00	
7710.3130.00	Frais d'inhumations	3'611.50					
7900.3130.00	Emoluments administratifs	502.70		500.00		986.70	
7900.3130.01	Part au Service technique intercommunal	18'192.25		28'000.00		23'942.90	
9500.3130.00	Provision d'encaissement pour impôts sur les véhicules à moteur	1'153.00		1'020.00		1'065.90	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spéci	9'638.95		11'700.00		9'213.75	
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	4'191.60		3'900.00		3'891.60	
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes			2'000.00			
7900.3132.02	Consultants, contrôle chantier, mise à jour SIT	2'448.48		2'800.00		2'096.50	
7900.3132.03	Maintenance SIT	2'998.87		3'000.00		3'225.65	
3133	Charges d'utilisation pour l'informatique	13'693.10		25'520.00		12'798.55	
0220.3133.00	Charges pour l'informatique	13'693.10		25'520.00		12'798.55	
3134	Primes d'assurances de choses	6'611.60		6'500.00		6'052.90	
0220.3134.00	Primes d'assurances de choses	6'611.60		6'500.00		6'052.90	
3136	Honoraires de l'activité de médecine privée	2'826.35		1'500.00		2'583.60	
4330.3136.00	Service dentaire, visites médicales	2'826.35		1'500.00		2'583.60	
314	Gros entretien et entretien courant	126'850.60		123'200.00		88'645.19	
3141	Entretien des routes / voies de communication	28'281.20		28'650.00		25'625.85	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3141	Entretien des routes / voies de communication	28'281.20		28'650.00		25'625.85	
6150.3141.00	Entretien des routes et de l'éclairage	7'527.45		6'000.00		2'439.20	
6150.3141.01	Déblaiement, sablage et service hivernal	4'153.75		4'000.00		4'536.65	
6150.3141.02	Mandat de voirie - Entretien des routes	16'600.00		18'650.00		18'650.00	
3142	Entretien des ouvrages d'aménagement des cours d'e	4'395.15		5'000.00		4'645.20	
7410.3142.00	Entretien des ruisseaux par des tiers	4'395.15		5'000.00		4'645.20	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	8'519.95		20'400.00		13'577.25	
7101.3143.00	Entretien du réseau d'eau	5'445.95		13'950.00		10'127.25	
7101.3143.01	Mandat de voirie - Entretien du réseau d'eau	1'424.00		1'600.00		1'600.00	
7201.3143.00	Entretien des infrastructures			3'000.00			
7710.3143.01	Mandat de voirie - Entretien du cimetière	1'650.00		1'850.00		1'850.00	
3144	Entretien des bâtiments et immeubles	78'992.25		64'150.00		44'796.89	
0290.3144.00	Entretien du bâtiment administratif	21'975.35		5'000.00		7'129.69	
0290.3144.01	Entretien et frais La Buvette	3'383.45		5'000.00		4'374.85	
0290.3144.02	Entretien et frais La Chaumière	15'811.85		14'100.00		8'230.50	
0290.3144.03	Entretien et frais Appartements et bâtiment	10'551.70		5'000.00		3'355.65	
0290.3144.04	Entretien et frais bâtiments édilité	1'208.85		1'000.00		855.80	
0290.3144.05	Mandat de voirie - Entretien des bâtiments communaux	2'894.00		3'250.00		3'250.00	
2170.3144.00	Entretien et frais des bâtiments Ecole	12'775.05		16'000.00		4'800.40	
2170.3144.01	Mandat de voirie - Entretien du bâtiment scolaire et salles de classes	11'392.00		12'800.00		12'800.00	
3145	Entretien des forêts	5'662.05		5'000.00			
8200.3145.00	Entretien des chemins et aménagements forestier	5'662.05		5'000.00			
315	Entretien des biens meubles et immobilisations inc					5'479.85	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et out					5'479.85	
6150.3151.00	Frais de véhicules et de machines					5'479.85	
316	Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	4'741.10		4'800.00		4'812.10	
3162	Mensualités de leasing opérationnel	4'741.10		4'800.00		4'812.10	
0220.3162.00	Abonnement de service imprimantes / photocopieurs	4'741.10		4'800.00		4'812.10	
317	Dédommagements	8'216.59		8'500.00		12'872.35	
3170	Frais de déplacement et autres frais	8'216.59		8'500.00		12'872.35	
0120.3170.00	Frais de déplacements du conseil communal	1'965.00		2'400.00		2'575.80	
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	6'078.59		6'000.00		10'161.55	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3170	Frais de déplacement et autres frais	8'216.59		8'500.00		12'872.35	
0220.3170.03	Frais de déplacement du personnel administratif	173.00		100.00		135.00	
318	Réévaluations sur créances	18'041.15		25'000.00		20'479.60	
3180	Réévaluations sur créances					5'000.00	
9100.3180.00	Réévaluations sur créances					5'000.00	
3181	Pertes sur créances effectives	18'041.15		25'000.00		15'479.60	
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives	18'041.15		25'000.00		15'479.60	
319	Diverses charges d'exploitation	654.31		200.00		638.50	
3190	Prestations en dommages et intérêts	117.80		200.00		125.00	
2190.3190.00	Redevance droits auteurs	117.80		200.00		125.00	
3199	Autres charges d'exploitation	536.51				513.50	
0220.3199.00	Autres charges d'exploitation	536.51				513.50	
33	Amortissements du patrimoine administratif PA	191'948.20		212'720.00		188'534.95	
330	Amortissements des immobilisations corporelles du	186'208.60		190'520.00		188'288.00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporel	186'208.60		190'520.00		188'288.00	
3300.1	Amortissements planifiés, routes / voies de commun	62'008.15		62'750.00		60'443.60	
6150.3300.10	Amortissements planifiés routes	62'008.15		62'750.00		60'443.60	
3300.3	Amortissements planifiés, autres ouvrages de génie	15'535.00		15'610.00		15'535.00	
3300.31	Amortissements planifiés, autres ouvrages de génie	15'535.00		15'610.00		15'535.00	
7101.3300.31	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	12'111.15		12'110.00		12'111.15	
7201.3300.31	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	3'423.85		3'500.00		3'423.85	
3300.4	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA	107'252.45		110'000.00		110'319.25	
0290.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments administratifs	107'252.45		110'000.00		110'319.25	
3300.6	Amortissements planifiés, biens meubles PA	1'413.00		2'160.00		1'990.15	
0220.3300.60	Amortissement mobilier et mat. Informatique	1'413.00		2'160.00		1'990.15	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles d	5'639.60		22'200.00		246.95	
3320	Amortissements planifiés, immobilisations incorpor	5'639.60		22'200.00		246.95	
3320.0	Amortissements planifiés, logiciels	908.60		3'700.00		2'081.95-	
0220.3320.00	Amortissements planifiés logiciels	908.60		3'700.00		2'081.95-	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3320.0	Amortissements planifiés, logiciels	908.60		3'700.00		2'081.95-	
3320.9	Amortissements planifiés, autres immobilisations i	4'731.00		18'500.00		2'328.90	
7101.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles (PIEP)	2'352.45		8'500.00			
7900.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles (PAL)	2'378.55		10'000.00		2'328.90	
34	Charges financières	12'082.28		16'000.00		13'262.65	
340	Charges d'intérêts	12'082.28		16'000.00		13'262.65	
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	12'082.28		16'000.00		13'262.65	
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers et c/c	12'082.28		16'000.00		13'262.65	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	22'253.98				14'847.45	
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux en	22'253.98				14'847.45	
3510	Attributions aux financements spéciaux du capital	22'253.98				14'847.45	
7101.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre du compte (FSEC)	22'253.98				14'847.45	
36	Charges de transfert	1'377'935.14		1'379'688.75		1'310'036.11	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	948'830.44		964'461.35		902'209.21	
3610	Dédommagements à la Confédération	4'869.00		4'700.00		4'662.00	
7201.3610.01	Taxe fédérale eaux usées (9.-/habitant)	4'869.00		4'700.00		4'662.00	
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	166'920.40		164'647.95		162'408.45	
0210.3611.00	Frais de perception impôts par le canton	19'525.60		18'000.00		16'209.05	
0210.3611.01	Frais de rappels et de poursuites	1'470.25		2'500.00		4'147.55	
0210.3611.02	Escomptes	7'135.15		3'400.00		4'690.80	
1400.3611.00	Participation aux frais de service tuteur officiel	21'751.75		15'000.00		21'067.50	
1500.3611.00	Participation aux centres de renforts cantonaux			100.00			
1620.3631.00	Participation à la PC cantonale	1'199.30		1'350.95		960.55	
2110.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	41'527.15		41'245.80		40'395.05	
2200.3611.00	Part aux mesures pédago-thérapeutiques	3'500.55		3'897.65		3'713.30	
2200.3611.02	Contrib. cours spécialisés (logopédie, psychologue)	23'042.65		25'616.30		23'560.70	
2300.3611.00	Part au Service de la formation professionnelle cantonale	3'567.15		2'500.00		3'279.85	
2300.3611.01	Part aux frais de déplacements	4'500.00		5'000.00		4'000.00	
3222.3611.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	1'524.05		2'116.90		1'194.40	
4330.3611.00	Part. indemnité infirmière scolaire			200.00			
4330.3611.01	Particip. coûts contrôles et soins dentaires scolaires	808.55		3'500.00		3'620.90	
5720.3611.01	Part. aux avances s/contrib. d'entr. non récup.	3'381.25		3'429.00		3'002.15	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	166'920.40		164'647.95		162'408.45	
5720.3611.03	Part. fonds cantonal de l'emploi	9'879.00		9'700.00		9'620.00	
5720.3611.05	Part. Service de l'action sociale	702.65		840.95		784.40	
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	1'528.35		1'215.40		1'230.25	
6210.3611.00	Part. au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	4'667.00		4'607.00		4'457.00	
6220.3611.00	Part aux dépenses relatives au trafic régional	17'210.00		20'428.00		16'475.00	
3612	Dédommagements aux communes et aux associations in	777'041.04		795'113.40		735'138.76	
1400.3612.00	Frais de curatelles, rémunération des curateurs	6'100.00				2'950.00	
1506.3612.02	Participation ADIS Broye	29'140.59		33'600.00		30'637.66	
2120.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	174'543.55		173'537.95		167'835.60	
2120.3612.01	Participation à la salle de Sport de St-Aubin	6'630.00		6'500.00		6'110.00	
2130.3612.00	Participation aux dépenses cantonales cycle d'orientation	190'784.90		193'812.80		192'473.80	
2180.3612.00	Participation à d'autres AES Accueil Extra-scolaire	24'000.05		38'900.00		22'538.35	
4110.3612.00	Participation service ambulance & SMUR	7'251.75		7'252.00		7'134.55	
4120.3612.01	Participation au home médicalisé	46'931.75		41'584.00		42'733.85	
4210.3612.00	Soins à domicile et aide familiale	66'674.15		66'453.00		64'455.10	
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires	29'268.00		24'649.00		19'928.85	
5720.3612.00	Part. Service social de la Broye	57'636.95		84'464.00		52'093.70	
7201.3612.00	Participation aux frais de la STEP	66'116.70		55'829.90		59'169.05	
7201.3612.01	Participation AGMV constitution réserve évacuation des boues	18'200.00		18'200.00		18'200.00	
7201.3612.02	Participation à la STEP régionale (L'Eparsé)	1'868.90		4'458.55		1'258.35	
7301.3612.00	Participation déchetterie de Grandcour	4'7745.80		40'000.00		43'556.40	
7410.3612.01	Participation à l'AIRPG (revitalisation de la Petite Glâne)	4'147.85		5'872.20		4'063.50	
363	Subventions à des collectivités publiques et à des	429'104.70		415'227.40		407'826.90	
3631	Subventions aux cantons et aux concordats	335'053.50		336'447.40		317'738.20	
2200.3631.00	Part des communes aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées	79'453.30		77'324.95		73'665.55	
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	2'346.70		2'133.75		2'320.90	
4120.3631.00	Participation subvention frais accompagnement personnes âgées	95'320.90		101'370.70		92'245.45	
5230.3631.00	Part. cantonale aux institutions spécialisée et aux handicapés	154'899.85		152'531.90		146'732.00	
5410.3631.00	Financement des AF pour personnes sans activité lucrative	3'032.75		3'086.10		2'774.30	
3632	Subventions aux communes et aux associations inter	2'613.25		3'000.00		2'738.40	
3210.3632.00	Part. à la bibliothèque communale St-Aubin	2'613.25		3'000.00		2'738.40	
3635	Subventions aux entreprises privées	1'494.00		2'000.00		1'584.00	
3222.3635.00	Participation - Ecoles de musique			500.00		100.00	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3635	Subventions aux entreprises privées	1'494.00		2'000.00		1'594.00	
8200.3635.00	Participation Groupement forestier Broye Vully	1'494.00		1'500.00		1'494.00	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lu	82'258.25		73'280.00		79'208.80	
0220.3636.00	Colisations aux associations régionales	14'669.70		13'000.00		13'192.20	
0220.3636.01	Dons aux sociétés et associations locales	3'800.00		3'000.00		1'900.00	
0220.3636.02	Participations aux manifestations des sociétés locales	5'331.15		5'500.00		4'101.80	
0220.3636.03	Cadeaux et jubilés en faveur des habitants, du personnel	1'500.00		2'000.00		2'106.00	
3410.3636.00	Dons aux sociétés et associations locales	900.00		2'000.00		900.00	
3410.3636.01	Participations aux manifestations des sociétés locales	400.00		500.00		320.00	
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies (structure communale)	6'225.10		5'280.00		4'415.25	
5451.3636.01	Subventions pour l'Accueil familial de jour (structure communale)	45'544.30		33'000.00		46'107.95	
5451.3636.03	Subvention communale aux frais de garde (selon règlement)	3'888.00		9'000.00		6'165.60	
3637	Subventions aux ménages privés	7'685.70		500.00		6'547.50	
2180.3637.00	Subvention aux parents accueils Extra-Scolaires	6'000.00				6'415.50	
2200.3637.00	Frais de déplacement au cours spécialisés (logopédie, psychologue)	1'685.70		500.00		132.00	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	REVENUS		2'449'688.80		2'184'448.55		2'283'340.45
40	Revenus fiscaux		1'689'392.95		1'456'320.00		1'558'093.15
400	Impôts directs, personnes physiques		1'362'961.30		1'164'100.00		1'188'482.50
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques		1'215'727.55		1'041'400.00		1'085'314.65
9100.4000.00	Impôts sur le revenu des personnes physiques		1'040'110.90		1'023'700.00		901'809.40
9100.4000.10	Impôts sur le revenu des personnes physiques - années précédentes		70'347.75				169'766.35
9100.4000.20	Rappels d'impôts sur le revenu des personnes physiques		27'118.20				
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		78'150.70		17'700.00		13'738.90
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques		107'772.15		89'800.00		64'972.15
9100.4001.00	Impôts sur la fortune des personnes physiques		68'394.15		89'800.00		53'674.55
9100.4001.10	Impôts sur la fortune des personnes physiques - années précédentes		39'378.00				11'297.60
4002	Impôts à la source, personnes physiques		39'461.60		32'900.00		38'195.70
9100.4002.00	Impôt à la source		39'461.60		32'900.00		38'195.70
401	Impôts directs, personnes morales		95'922.25		28'600.00		44'156.75
4010	Impôts sur le bénéfice, personnes morales		89'342.75		25'800.00		41'245.70
9100.4010.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		42'083.05		25'800.00		34'664.70
9100.4010.10	Impôts sur le bénéfice des personnes morales - années précédentes		47'259.70				6'581.00
4011	Impôts sur le capital, personnes morales		6'579.50		2'800.00		2'911.05
9100.4011.00	Impôt sur le capital des personnes morales		3'353.95		2'800.00		2'508.45
9100.4011.10	Impôt sur le capital des personnes morales - années précédentes		3'225.55				402.60
402	Autres impôts directs		227'846.90		260'620.00		322'803.90
4021	Contribution immobilière		150'654.70		145'800.00		163'778.40
9101.4021.00	Contribution immobilière		150'654.70		145'800.00		163'778.40
4022	Impôts sur les gains de fortune		72'576.00		49'400.00		8'874.90
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values		72'576.00		49'400.00		8'874.90
4023	Droits de mutation et de timbre		4'769.25		65'420.00		150'150.60
9101.4023.00	Impôt sur les mutations		4'769.25		65'420.00		150'150.60
403	Impôts sur la propriété et sur les charges		2'662.50		3'000.00		2'650.00
4033	Impôts sur les chiens		2'662.50		3'000.00		2'650.00
9101.4033.00	Impôt sur les chiens		2'662.50		3'000.00		2'650.00

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
41	Patentes et concessions		16'057.87		12'000.00		19'868.38
412	Concessions		16'057.87		12'000.00		19'868.38
4120	Concessions		16'057.87		12'000.00		19'868.38
8900.4120.00	Glaisière Gasser Ceramic		16'057.87		12'000.00		19'868.38
42	Taxes et redevances		218'605.52		206'600.00		203'118.00
420	Taxes de compensation		16'854.80		15'000.00		16'233.55
4200	Taxes de compensation		16'854.80		15'000.00		16'233.55
1500.4200.00	Taxes non-pompiers		16'854.80		15'000.00		16'233.55
421	Emoluments pour actes administratifs		34'849.92		30'000.00		28'054.20
4210	Emoluments administratifs		34'849.92		30'000.00		28'054.20
0220.4210.00	Emoluments administratifs		1'572.72		2'000.00		2'194.90
7301.4210.00	Ventes de vignettes pour poubelles		28'876.95		25'000.00		23'766.80
7900.4210.00	Autorisation de construire		4'400.25		3'000.00		2'092.50
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s		162'402.15		158'200.00		153'450.05
4240	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de s		162'402.15		158'200.00		153'450.05
7101.4240.00	Location des compteurs et abonnement fixe		18'528.55		17'500.00		17'188.45
7101.4240.02	Taxes d'utilisation (vente d'eau)		40'706.60		39'000.00		35'745.45
7201.4240.02	Taxes d'utilisation		67'809.60		68'000.00		64'418.85
7201.4240.03	Participation taxe micro-polluants		4'869.00		4'700.00		4'662.00
7301.4240.01	Taxe d'utilisation		30'488.40		29'000.00		30'235.30
7710.4240.00	Taxes d'inhumation, taxes entrée						1'200.00
425	Recette sur ventes		702.00				
4250	Ventes		702.00				
6290.4250.00	Vente cartes journalières CFF		702.00				
426	Remboursements		3'796.65		3'400.00		5'380.20
4260	Remboursements et participations de tiers		3'796.65		3'400.00		5'380.20
4330.4260.00	Participation des parents aux frais dentaires		1'925.95		1'500.00		1'118.00
6150.4260.02	Participation frais de déneigement		77.50		100.00		
6150.4260.03	Participation frais de balayage		1'793.20		1'800.00		1'793.20
7710.4260.00	Participation de tiers frais d'inhumations						2'469.00

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
44	Revenus financiers		95'997.89		90'959.00		94'095.35
440	Revenus des intérêts		438.04		200.00		473.80
4400	Intérêts des liquidités						52.09
9610.4400.00	Intérêts des liquidités						52.09
4401	Intérêts des créances et comptes courants						38.14
9610.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants						38.14
4402	Intérêts des placements financiers		438.04		200.00		383.57
9610.4402.00	Intérêts des placements financiers et impôts anticipés		438.04		200.00		383.57
443	Produit des immeubles du PF		16'894.00		16'619.00		16'894.00
4430	Loyers et fermages, Immeubles du PF		16'894.00		16'619.00		16'894.00
9630.4430.02	Revenus locatif du domaine agricole communal		16'894.00		16'619.00		16'894.00
447	Revenus des immeubles PA		70'102.40		68'140.00		68'811.25
4470	Loyers et fermages, immeubles PA		38'615.00		40'140.00		40'505.00
0290.4470.00	Revenu locatif des appartements du patrimoine administratif		32'890.00		34'440.00		34'440.00
1506.4470.00	Location local pompiers		5'700.00		5'700.00		5'700.00
1620.4470.00	Location de l'Abri PC		25.00				365.00
4472	Paielements pour utilisation d'immeubles PA		31'487.40		28'000.00		28'306.25
0290.4472.02	Location La Buvette		16'527.50		14'000.00		14'053.75
0290.4472.03	Location La Chaumière		14'959.90		14'000.00		14'252.50
449	Autres revenus financiers		8'563.45		6'000.00		7'918.30
4499	Autres revenus financiers		8'563.45		6'000.00		7'918.30
9610.4499.00	Intérêts sur impôts impayés		8'563.45		6'000.00		7'918.30
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		8'604.06		7'468.45		4'536.61
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		8'604.06		7'468.45		4'536.61
4510	Prélèvements sur les financements spéciaux comme c		8'604.06		7'468.45		4'536.61
7101.4510.01	Prélèvement au financement spécial équilibre du compte FSEC				3'580.00		
7201.4510.01	Prélèvement au financement spécial équilibre du compte FSEC		8'604.06		3'888.45		4'536.61
46	Revenus de transferts		233'519.43		223'580.00		216'107.88
460	Parts à des revenus de tiers		46'119.10		40'900.00		42'636.90

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4601	Parts aux revenus des cantons et des concordats		46'119.10		40'900.00		42'636.90
9500.4601.00	Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		46'119.10		40'900.00		42'636.90
461	Dédommagements de collectivités publiques		3'572.45		3'300.00		3'606.65
4611	Dédommagements des cantons et des concordats		3'572.45		3'300.00		3'606.65
0210.4611.00	Rembours. frais de rappel et poursuites		2'798.65		2'500.00		2'842.65
5310.4611.00	Remboursement traitement agent AVS		773.80		800.00		764.00
462	Péréquation financière intercommunale		143'795.00		143'795.00		135'026.00
4621	Péréquation financière intercommunale - instrument		16'486.00		16'486.00		13'838.00
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins		16'486.00		16'486.00		13'838.00
4622	Péréquation financière intercommunale - instrument		127'309.00		127'309.00		121'188.00
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources		127'309.00		127'309.00		121'188.00
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers		3'752.80		1'000.00		395.20
4631	Subventions des cantons et des concordats		3'752.80		1'000.00		395.20
2120.4631.00	Subvention cantonale pour frais scolaires		427.80		1'000.00		395.20
8200.4631.00	Subvention cantonale "Réserve Forestière"		3'325.00				
466	Amortissement des subventions d'investissements po		36'280.08		34'485.00		34'327.98
4660	Amortissement planifié des subventions d'investiss		36'280.08		34'485.00		34'327.98
1400.4660.10	Amortissement planifié des subventions d'investissements des entreprises publiques portées au passif		1'305.00		1'305.00		1'305.00
2170.4660.10	Amortissement de la subvention cantonale		1'817.60				
7101.4660.40	Amortissement planifié des subventions d'investissements des entreprises publiques portées au passif		277.00		280.00		262.50
7101.4660.70	Amortissement planifié des subventions d'investissements des ménages privés portées au passif		19'684.69		19'800.00		19'664.69
7201.4660.70	Amortissement planifié des subventions d'investissements des ménages privés portées au passif		13'195.79		13'100.00		13'095.79
469	Autres revenus de transfert				100.00		115.15
4699	Redistributions				100.00		115.15
9710.4699.00	Redistributions liées à la taxe sur le CO2				100.00		115.15
48	Revenus extraordinaires		187'521.08		187'521.10		187'521.08
489	Prélèvements sur le capital propre		187'521.08		187'521.10		187'521.08

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4895	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement d		187'521.08		187'521.10		187'521.08
9900.4895.00	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA		187'521.08		187'521.10		187'521.08

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total charges</i>	2'192'999.78		2'231'039.25		2'110'730.56	
	<i>Total revenus</i>		2'449'698.80		2'184'448.55		2'283'340.45
	<i>Excédent charges</i>			46'590.70			
	<i>Excédent revenus</i>		256'699.02				172'609.89

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Méthode indirecte	2025	2024
1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
+/- Bénéfice / Perte du compte de résultat	256'699	172'610
+/- Bénéfice / Perte du compte d'approvisionnement en eau	22'254	14'847
+/- Bénéfice / Perte du compte des eaux usées	-8'604	-4'537
+ Amortissements du patrimoine administratif	191'848	188'535
- Prélèvement sur la réserve de réévaluation	-187'521	-187'521
- Amortissements des subventions inscrites au passif	-36'280	-34'328
1.1 FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS AVANT VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	238'396	149'606
+/- Variation des débiteurs	-107'695	-205'126
+/- Variation des placements financiers à court terme	-15	-56
+/- Variation des actifs transitoires de fonctionnement	-10'137	131'243
+/- Variation des créanciers	-5'958	-2'123
+/- Variation des passifs transitoires de fonctionnement	-82'159	81'804
+/- Variation du ducroire	-	5'000
+/- Variation des provisions	-	-
1 FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	32'432	160'350
2 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
- Investissements	-35'534	-31'300
+ Encaissements de subventions	-	27'292
+ Encaissement de taxes de raccordement	-	3'000
- Investissement dans le patrimoine financier	-	-
2 FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT	-35'534	-1'009
3 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
- Remboursement dettes bancaires	-3'300	-96'300
+ Augmentation dettes bancaires	-	-
3 FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-3'300	-96'300
4 VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS (1+2+3)	-6'402	63'041
Disponibilités au début de l'année	433'987	370'946
Disponibilités à la fin de l'année	427'584	433'987
VARIATION DES LIQUIDITÉS SELON BILAN	-6'403	63'041
CONTRÔLE	0	0

Annexe 1

Tableau des catégories d'immobilisations et des durées d'utilisation (taux d'amortissement)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation
Les durées d'utilisation ci-dessous, et les taux d'amortissement en résultant, sont applicables

Compte ICH2	Catégorie d'immobilisations de PA	Type (PA)	Spécification détaillée (PA)	Durée d'utilisation en années	Amortissement linéaire en %	Remarques
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
1400 Terrains PA (bâti et non bâti)	Terrains PA (bâti et non bâti)	Terrains (bâti et non bâti)	Pas de spécification	Aucune	Aucun	Pas d'amortissement
1401 Routes, voies de communication	Ouvrages de génie civil	Routes	Routes	40	2.5	Possibilité d'appliquer un taux d'amortissement linéaire 2.5% et 5%, l'application d'un leur différent de 2.5% doit pouvoir être justifiée
			Chemins naturels	20	5	
			Installations routières	20	5	
1402 Aménagement des cours d'eau	Ouvrages de génie civil	Aménagement des eaux	Ouvrages en pierre ou en béton	40	2.5	
			Ouvrages en bois ou stabilisation végétale	20	5	
1403 Autres ouvrages de génie civil - alimentation en eau	Ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil - alimentation en eau	Captages	50	2	
			Stations de traitement de l'eau	33 1/3	3	
			Stations de pompage, chambres réduites, casé, mesure	50	2	
			Conduites et hydrantes	60	1.25	
			Réservoirs	60 2/3	1.5	
			Installations de mesure, de commande et de régulation	20	5	
			Sommes des rachat à d'autres services des eaux	33 1/3	3	
1403 Autres ouvrages de génie civil - Traitement des eaux usées	Ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil, installations communales	Canalisations	80	1.25	
			Ouvrages souterrains	50	2	
			Stations d'épuration	33 1/3	3	
1403 Autres ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil	Autres ouvrages de génie civil	Ouvrages spéciaux	25	4	
			Ouvrages d'aménagement des eaux	20	5	
			Autres	40	2.5	
1404 Bâtiements	Bâtiements / terrains bâtis	Terrains bâtis	Bâtiment scolaire	33 1/3	3	
			Bâtiment de école enfantine	33 1/3	3	
			Bâtiment polyvalent	33 1/3	3	
			Salle de gymnastique	33 1/3	3	
			Piscine / piscine	25	4	
			Piscine couverte	25	4	
			Toilettes publiques	25	4	
			Maison communale	33 1/3	3	
			Centrale de chauffage	33 1/3	3	
			Installation de la protection civile	33 1/3	3	
			Centre d'entretien	33 1/3	3	
			Local des pompiers	33 1/3	3	
			Garage souterrain	33 1/3	3	
			Abattoirs	33 1/3	3	
			Installation de tir	33 1/3	3	
			Déchetterie	33 1/3	3	
			Eglise, cure	33 1/3	3	
			Bâtiments culturels, monuments	33 1/3	3	
			Salles de concert, théâtre	25	4	
			Installation de panneaux photovoltaïques	20	5	
			Funérarium, crématorium	33 1/3	3	
			Autres	33 1/3	3	

Tableau des catégories d'immobilisations et des durées d'utilisation (taux d'amortissement)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.
Les durées d'utilisation ci-dessous, et les taux d'amortissement en résultant, sont applicables.

Compte NCH2	Catégorie d'immobilisations de PA	Type PA	Spécification détaillée (PA)	Durée d'utilisation en années	Amortissement linéaire en %	Remarques
1405 Forêts, pâturages	Forêts, pâturages	Forêts, pâturages	Pas de spécification	Aucune	Aucun	Pas d'amortissement
1406 Biens meubles	Meubles, machines, véhicules	Meubles, machines, véhicules	Meubles, machines, véhicules	10	10	
			Equipements d'exploitation, véhicules spéciaux Appareils, matériel informatique	20 4	5 25	
1407 Installations en constructions PA	Installations en constructions PA	Installations en constructions PA	Pas de spécification	Aucune	Aucun	La mise en service du bien est déterminant pour l'amortissement (année suivante)
1409 Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Divers	Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet		Concerne les biens non attribuables aux comptes de bien 1407 à 1409
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
1420 Logiciels	Logiciels	Logiciels	Pas de spécification	4	25	
1421 Licences, droits d'utilisation, droits de marques	Licences, droits d'utilisation, droits de marques	Licences, droits d'utilisation, droits de m	Pas de spécification	5	20	
1427 Immobilisations incorporelles en cours PA	Immobilisations incorporelles en cours PA	Immobilisations incorporelles en cours	Pas de spécification	Aucune	Aucun	La mise en service du bien est déterminant pour l'amortissement (année suivante)
1429 Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	Aménagement local et régional, autres plans et études	10	10	
Subventions d'investissement						Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet subventionné
Titres participations, capital social						Non soumis à l'amortissement

Annexe 2

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Commune de Vailion

Exercice : 2025

Capitaux propres au 01.01.2025			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31.12.2025		
Comptes	Libellés	CHF	Moif de l'augmentation		Moif de la diminution		Comptes	Libellés	CHF		
			Comptes	moif	CHF	Comptes				moifs	CHF
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	376'713.07		Attributions aux FS, capitaux propres	22'253.98		Prélèvements sur les FS, capitaux propres	8'604.06	2900	Financement spéciaux enregistrés sous capital propre	390'362.99
29001.00	FSMV, approvisionnement en eau	38'472.96			0.00	45		0.00	29001.00	FSMV, approvisionnement en eau	38'472.96
29001.01	FSEC, approvisionnement en eau	125'227.29		Attribution à la réserve pour équilibre du compte	27'053.98	45		0.00	29001.01	FSEC, approvisionnement en eau	147'481.27
29002.00	FSMV, traitement de l'eau usée	85'078.95			0.00	45		0.00	29002.00	Financement spécial, traitement des eaux usées	85'078.95
29002.01	FSEC, traitement de l'eau usée	127'933.81			0.00	45	Prélèvement à la réserve pour équilibre du compte	8'604.06	29002.01	FSEC, traitement de l'eau usée	119'329.81
29004.00	Financement spécial PC	0.00			0.00	45		0.00	29004.00	Financement spécial PC	0.00
0											
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	1'312'647.57		Attributions à la réserve liée au retraitement	0.00		Prélèvements de la réserve liée au retraitement	187'521.08	2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	1'125'126.49
29500	Patrimoine administratif, autres	1'112'647.57				48960.1	Prélèvement à la réserve (10% pendant 10ans)	187'521.08	29500	Patrimoine administratif, autres	1'125'126.49
29501	Approvisionnement en eau	0.00				48960.2			29501	Approvisionnement en eau	0.00
29502	Traitement des eaux usées	0.00				48960.3			29502	Traitement des eaux usées	0.00
2960	Réserve liée au retraitement des placements financiers du PF	0.00		Attributions à la réserve liée au retraitement du PF	0.00		Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF	0.00	2960	Réserve liée au retraitement des placements financiers du PF	0.00
29600	Patrimoine financier	0.00				48960.1			29600	Prêt à court terme	0.00
0											
2980	Autres capitaux propres	0.00		Attributions aux autres capitaux propres	0.00		Prélèvements aux autres capitaux propres	0.00	2980	Autres capitaux propres	0.00
29900	Autres capitaux propres	0.00	3898		0.00	4898		0.00	29800	Autres capitaux propres	0.00
299	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	1'748'444.67			258'689.02			0.00	299	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	2'005'143.69
29900	Compte général	1'748'444.67	29900	Excédent (+)	258'689.02	29900	Déficit (-)	0.00	29900	Compte général	2'005'143.69

Annexe 3



Commune de Vallon

Engagements hors bilan

		au 31.12.2025	au 31.12.2024
Association de commune pour l'organisation médico-sociale dans le district de la Broye :	CHF	721'216.70	326'099.50
Cycle d'orientation de la Broye (CO de Cugy)	CHF	428'589.00	443'208.00
Association intercommunale pour la revitalisation de la Petite Glâne (AIRPG)	CHF	-	-
TOTAL des engagements hors bilan		1'149'805.70	769'307.50

Annexe 4

Comptabilité des immobilisations - 2025

Commune de Vallon

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeur au bilan au 01.01.2025	Amortissement annuel planifié 2025	Revalorisation / Dépréciation / Suppression	Vente	Report d'investissements 2025	Valeur résiduelle au 31.12.2025
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF									
1400	Terrains (bâti et non bâti)	0	0	0	0	0	0	0	0
1401	Routes et voies de communication	1'552'645	689'088	863'558	60'118	0	0	0	803'439
1402	Aménagement des cours d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0
14030	Autres ouvrages de génie civil	47'243	38'685	7'559	1'890	0	0	0	5'669
14031	Approvisionnement en eau	722'829	94'589	628'240	12'111	0	0	0	616'129
14032	Traitement des eaux usées	68'477	20'543	47'934	3'424	0	0	0	44'510
1404	Bâtiments	2'997'799	1'145'775	1'852'025	107'252	30'668	0	0	1'744'772
1405	Forêts	0	0	0	0	0	0	0	0
1406	Biens meubles	23'321	9'715	13'606	2'321	11'567	0	0	11'285
1407	Installations en construction	0	0	0	0	0	0	0	0
1409	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF									
1420	Logiciels	0	0	0	0	0	0	0	0
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0	0	0	0	0	0	0	0
1429	Autres immobilisations incorporelles	47'310	33'940	13'370	4'731	8'966	0	0	8'639
1441 à 1448	Prêts	0	0	0	0	0	0	0	0
145-1,-2,-4,-5,-6,-8	Participations	11'000	0	11'000	0	0	0	0	11'000
1460 à 1469	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER									
1080	Terrains non bâtis	0	0	370'000	0	0	0	0	370'000
1084	Bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0
1086	Biens meubles	0	0	0	0	0	0	0	0
1087	Installations en construction	0	0	0	0	0	0	0	0
1089	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF									
2058	Subventions d'investissement passif	914'965	322'991	591'974	36'280	0	0	0	555'694

Annexe 5

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

	2025	2024	2023	2022
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	26.02%	16.82%	33.00%	-14.31%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	670.90%	269%	-17%	416%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0.48%	1%	1%	1%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	83.73%	74%	86%	83%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	1.76%	3%	25%	3%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	6.83%	7%	8%	8%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	819	479	820	426
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	9.73%	7%	-5%	10%

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	1'577'277.48
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'149'805.70
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	555'693.68
Patrimoine financier	-	10	1'731'733.89
= Dette nette			439'655.61

Revenus fiscaux 40 1'689'392.95

TAUX D'ENDETTEMENT NET 26.02%
(Dette nette / Revenus fiscaux)

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de

Valeurs indicatives:

- < 100% bon
- 100% – 150% suffisant
- > 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			256'699.02
Amortissement du PA	+	33	191'848.20
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	22'253.98
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	8'604.06
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	+	366	-
Amortissements des subventions d'investissements	-	466	36'280.08
Amortissements supplémentaires	-	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	187'521.08
Réévaluations PA	-	4490	-
= Autofinancement			238'395.98
Immobilisations corporelles		50	31'722.25
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	3'811.60
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
= Investissements bruts			35'533.85
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60	-
Remboursements	+	61	-
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62	-
Subventions d'investissements acquises	+	63	-
Remboursement de prêts	+	64	-
Transfert de participations	+	65	-
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66	-
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68	-
= Recettes d'investissement			-
Investissements bruts			35'533.85
Recettes d'investissement	-		-
= Investissements nets			35'533.85
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT			670.90%
(Autofinancement / Investissements nets)			

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle.

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêt		340	12'082.28
Revenus des intérêts	-	440	438.04
= Charges d'intérêts net			11'644.24

Revenus fiscaux		40	1'689'392.95
Patentes et concessions	+	41	16'057.87
Taxes	+	42	218'605.52
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	95'997.89
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	8'604.06
Revenus de transfert	+	46	233'519.43
Revenus extraordinaires	+	48	187'521.08
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	187'521.08
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	187'521.08
= Revenus courants			2'449'698.80

PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

0.48%

(Charges d'intérêts net / Revenus courants)

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	1'928.20
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'149'805.70
Engagements financiers à court terme	+	201	-
instruments financiers dérivés	-	2016	-
Engagements financiers à long terme	+	206	1'455'118.68
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	555'693.68
= Dette brute			2'051'158.90

Revenus fiscaux		40	1'689'392.95
Patentes et concessions	+	41	16'057.87
Taxes	+	42	218'605.52
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	95'997.89
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	8'604.06
Revenus de transfert	+	46	233'519.43
Revenus extraordinaires	+	48	187'521.08
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	187'521.08
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	187'521.08
= Revenus courants			2'449'698.80

DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

(Dette brute / revenus courants)

83.73%

Valeurs indicatives:

- < 50% très bon
- 50% – 100% bon
- 100% – 150% moyen
- 150% – 200% mauvais
- > 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	31'722.25
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	3'811.60
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
= Investissements bruts			35'533.85
Charges de personnel		30	200'063.09
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	388'817.09
Réévaluations sur créances	-	3180	-
Charges financières	+	34	12'082.28
Réévaluations, immobilisations PF	-	344	-
Charges de transfert	+	36	1'377'935.14
Réévaluations, emprunts PA	-	364	-
Réévaluations, participations PA	-	365	-
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	-
Charges de personnel extraordinaires	+	380	-
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	-
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	-
Charges de transfert extraordinaires	+	386	-
= Dépenses courantes			1'978'897.60
Dépenses courantes			1'978'897.60
Investissements bruts	+		35'533.85
Dépenses totales			2'014'431.45
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS			1.76%
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340	12'082.28
Revenus des intérêts	-	440	438.04
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	191'848.20
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	-
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	-
Amortissements subventions d'investissements	+	366	-
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	36'280.08
= Service de la dette			167'212.36

Revenus fiscaux		40	1'689'392.95
Patentes et concessions	+	41	16'057.87
Taxes	+	42	218'605.52
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	95'997.89
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	8'604.06
Revenus de transfert	+	46	233'519.43
Revenus extraordinaires	+	48	187'521.08
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	187'521.08
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	187'521.08
= Revenus courants			2'449'698.80

PART DU SERVICE DE LA DETTE

(Service de la dette / Revenus courants)

6.83%

Valeurs indicatives:

- < 5% charge faible
- 5% – 15% charge acceptable
- > 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	1'577'277.48
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		1'149'805.70
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	555'693.68
Patrimoine financier	-	10	1'731'733.89
= Dette nette			439'655.61

Population résidente permanente **537**

DETTE NETTE PAR HABITANT **819**

(Dette nette / Population résidente permanente)

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			256'699.02
Amortissement du PA	+	33	191'848.20
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	22'253.98
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	8'604.06
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	+	366	-
Amortissements des subventions d'investissements	-	466	36'280.08
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	187'521.08
Réévaluations PA	-	4490	-
= Autofinancement			238'395.98
Revenus fiscaux		40	1'689'392.95
Patentes et concessions	+	41	16'057.87
Taxes	+	42	218'605.52
Revenus divers	+	43	-
Revenus financiers	+	44	95'997.89
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	8'604.06
Revenus de transfert	+	46	233'519.43
Revenus extraordinaires	+	48	187'521.08
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	187'521.08
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	187'521.08
= Revenus courants			2'449'698.80
TAUX D'AUTOFINANCEMENT			9.73%
(Autofinancement / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Rapport de la Commission financière de la Commune de Vallon

Objet : vérification des comptes 2025

Étaient présents pour contrôler les comptes 2025 à la séance du 22 avril 2026 à 20h :

Mesdames : Jessica Bourgeois - Boursière communale

Messieurs : Gilles Vullième – Syndic
Vincent Contesse – Conseiller communal
Vincent Léchenne - Président de la commission financière
Eric Schlüchter – Vice-président de la commission financière
Déborah Moser – Membre de la commission financière
Thierry Roth – Membre de la commission financière

Excusé : Pierre-André Fragnière – Secrétaire de la commission financière

La commission financière a examiné les comptes 2025 en comparaison avec le budget et, dans une moindre mesure avec les comptes 2024. Les comptes ont été audités et approuvés pour la première fois par Axalta Révision SA.

Globalement, plusieurs charges ont été inférieures aux prévisions, notamment dans les domaines de la formation, de la prévoyance sociale et des services techniques. À l'inverse, les frais liés aux curatelles et au tuteur officiel ont fortement augmenté. Les revenus fiscaux ont également progressé grâce à des remboursements d'impôts extraordinaires.

Le compte de fonctionnement 2025 présente ainsi un bénéfice de CHF 256'699.02, alors qu'une perte était initialement prévue au budget. Les investissements sont restés maîtrisés et inférieurs aux montants budgétés.

La commission financière recommande donc d'accepter les comptes 2025 et remercie le Conseil communal ainsi que la boursière pour la qualité de leur gestion et leur collaboration.

Vallon, le 9 mai 2025

La vice-présidente :



Eric Schlüchter

Le Président :



Vincent Léchenne

**Procès-verbal de la commission financière de
la commune de Vallon du 9 mai 2025 - révision du règlement communal
relatif à la mise à disposition et au subventionnement des places
d'accueil extrascolaires et extrafamiliales de jour.**

Le syndic de la Commune de Vallon nous a remis par courriel en date du 5 mai dernier le règlement révisé précité.

Cette mise à jour répond à l'évolution des besoins des familles et à l'apparition de nouvelles structures d'accueil dans la région.

Elle relève positivement la clarification du cadre réglementaire ainsi que l'intégration de nouvelles structures partenaires, notamment l'Association Espace pour l'enfance la Clairière.

Les barèmes de subvention restent inchangés, garantissant ainsi une stabilité pour les familles, tandis que le nouveau mode de calcul en pourcentage améliore la lisibilité du système.

La commission souligne toutefois que l'élargissement du subventionnement à d'autres structures du canton pourrait entraîner une hausse future des charges communales et nécessitera un suivi attentif.

Dans l'ensemble, cette révision constitue principalement une adaptation et une clarification du règlement existant. La commission financière recommande donc son acceptation par l'Assemblée communale.

Vallon, le 9 mai 2025

Le vice-Président :



Eric Schluechter

Le Président :



Vincent Léchenne